



DROGUE, FAUX BILLETS, GANGSTÉRISME ET CONTREFAÇON

Au cœur de l'empire du mal

P. 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1760 | Dimanche 30 décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



MEURTRES D'ENFANTS

Pathologies psychiatriques ou perversion ?

P. 5

UN MOIS APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Des APC toujours en situation de blocage

Les délais prescrits par la loi pour l'installation des assemblées populaires communales (APC) n'ont pas été, finalement, respectés. Plusieurs APC connaissent encore, en effet, des blocages. Une situation plus que préoccupante et ce, un mois après la tenue des élections locales du 29 novembre dernier et la proclamation des résultats. La lutte féroce des partis politiques et des indépendants pour le leadership dans les APC n'a pas permis l'installation de certaines assemblées..

P. 3



CRISE AU RND

Ouyahia face à l'épreuve de ses redresseurs

P.3

TIZI-OUZOU, VOLS DE VÉHICULES

Démantèlement d'un réseau spécialisé à Fréha

P. 24

EMBUSCADE À BOUMERDÈS

Un terroriste abattu à Baghlia

P. 3



Sortie de promotions pour 5119 éléments de la Protection civile

Une cérémonie de sortie de promotions comptant 5119 éléments, tous grades confondus, a eu lieu jeudi à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention après une formation variant de 9 à 24 mois.

Il s'agit de la 11e promotion de médecins avec le grade de lieutenant, la 15e promotion de lieutenants, la 43e promotion de sous-lieutenants et la 41e promotion d'agents de la Protection civile. La cérémonie de sortie des promotions s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, d'un certain nombre de ministres et du Directeur général de Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel.

Le Directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El-Habiri, a procédé à l'inspection de la promotion baptisée du nom du lieutenant-

530
millions de dollars engagés par l'USAID pour les petites entreprises des pays en voie de développement

22
personnes sont mortes vendredi dans le naufrage d'une pirogue qui en transportait 97 au large de Bissau

15%
est le taux de baisse de la facture alimentaire en novembre dernier par rapport à la même période en 2011



colonel "George Antoine Acampora" puis assisté à la prestation de serment et la passation de l'emblème national.

Des programmes d'information algériens remportent plusieurs prix au Festival arabe de la radio et de la télévision



La Télévision algérienne a remporté jeudi soir quatre prix alors que la Radio nationale a décroché deux autres à la fin de la 15e session du Festival arabe de

la radio et de la télévision marqué par la présentation de 185 productions radiophoniques et télévisuelles.

Lors de la soirée de clôture du Festival, ont été remis les prix des concours spéciaux des programmes des organes publics des radios et télévisions arabes dont quatre sont revenus à l'Algérie du segment I et deux autres à la Radio nationale. Ainsi, la Télévision algérienne a remporté les premiers prix du bulletin d'information, du programme des entretiens télévisés pour la réalisation spéciale "Programme d'action du gouvernement" et enfin celui du téléfilm de la soirée "Al Kindi". La Radio algérienne a décroché quant à elle, le premier prix de la série programmes de jeunes pour son programme "Jil Wei" et le deuxième dans la série des programmes pour enfants. Le Festival bisannuel organisé par l'Union arabe des radios et télévisions tend à contribuer au développement de l'action médiatique et culturelle arabe et encourager la coopération et l'échange d'expériences et programmes entre les organes des pays membres de l'Union.

Des perspectives prometteuses pour le stade Tchaker de Blida

Assurément, la dégradation de la pelouse du stade du 5-Juillet, lors du match amical de football Algérie-Bosnie du 14 novembre dernier, profite au stade Mustapha Tchaker de Blida qui s'apprête à recevoir de nouveau les prochaines rencontres de la sélection nationale de football, du moins jusqu'à ce que la pelouse du 5-Juillet aura refait peau neuve.

Outre le retour de l'équipe nationale, le stade Tchaker pourrait également accueillir, pour les mêmes raisons, les derbies algérois du championnat national de la ligue Une, selon ce responsable, qui prépare en conséquence sa structure pour l'accueil de ces rencontres, tout en exprimant sa fierté de posséder un véritable atout dans sa pelouse, fruit d'une "expérience purement algérienne". La domiciliation de ces rencontres au niveau de ce stade ne manquera pas à ce dernier d'en tirer un bénéfice substantiel



D
I
X
I
T



Moussa Benhamadi

"L'incendie est dû à un court circuit. Je tiens à dire que c'est juste une simple coïncidence s'il s'est déclaré, le jour de l'arrivée de M. Hollande"

L'incendie s'est déclenché à 10 heures du matin dans une galerie fermée qui "n'appartient même pas à Algérie Télécom".
"Cette galerie appartient à l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre",

Un policier plonge dans l'eau glacée pour sauver une femme de la noyade à Boston

Un policier héroïque a plongé dans les eaux froides d'un canal pour sauver une femme de la noyade. L'officier Edward Norton, qui n'a pas hésité à nager dans une eau à 4 °C pour la secourir, est devenu le héros de Noël dans la ville de Boston. Edward Norton, membre de la police de Boston a fait preuve d'un admirable courage et est considéré comme un héros après avoir sauté dans le Canal Fort Point pour sauver une femme non identifiée pendant une averse torrentielle. L'eau du canal était d'une température de quatre degrés Celsius. Norton a confié au New York Daily News qu'il a instinctivement sauté dans l'eau quand il a entendu dire qu'une femme avait besoin d'être secourue. "Je n'ai pas vraiment eu le temps de réfléchir," a déclaré Norton au Boston Globe. "C'était ça ou l'observer se débattre, et je ne pouvais pas être debout sur le bord et la regarder se noyer." Considéré comme héros de la ville de Boston, Norton a donné sa version de l'histoire à la chaîne de télévision locale TV WHDH : "Elle appelait à l'aide et moi je sais nager (...) un autre officier m'a envoyé un gilet de sauvetage que quelqu'un d'autre lui a donné, je pense qu'il provenait du Tea Party Museum, et ça m'a énormément aidé, j'ai pu m'y accrocher tandis qu'elle agrippait le gilet de sauvetage, en se tenant en même temps sur le radeau qui était là-bas." La femme sauvée était en état d'hypothermie et a été emmenée à l'hôpital local avec Norton et deux autres policiers. Elle a déclaré aux autorités être tombée à l'eau par accident. Ce lundi 24 décembre, Edward Norton, qui a dans le sauvetage perdu ses lunettes et son alliance, a été honoré pour son héroïsme par le ministère de l'Intérieur.

Elvis Presley et les Beatles, leaders des autographes falsifiés

Elvis Presley et les Beatles occupent les deux premières places du classement des personnalités dont les autographes ont été les plus fréquemment falsifiés en 2012, selon la société spécialisée dans l'authentification PSA/DNA. Moins de la moitié des autographes du "King" et des "Fab Four" mis en vente cette année se sont vu délivrer un certificat d'authenticité. Ils devancent l'ancien président américain John Fitzgerald Kennedy, Michael Jackson ou encore Marilyn Monroe. L'ancien astronaute américain Neil Armstrong complète le podium, sa mort en août dernier à l'âge de 82 ans ayant entraîné une explosion de la circulation de faux autographes du premier homme sur la Lune, en 1969. Le nombre important d'autographes falsifiés en circulation ne résulte cependant pas seulement de l'activité de faussaires malhonnêtes. "Il y a une cinquantaine d'années, il n'y avait aucun profit à tirer (des autographes de stars) et les secrétaires et les assistants (des grands studios de cinéma) voulaient seulement faire plaisir" en répondant aux nombreuses demandes de fans et en signant à la place des stars, explique Margaret Barrett, de la société d'enchères Heritage Auctions, à Los Angeles.

UN MOIS APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Des APC toujours en situation de blocage

Les délais prescrits par la loi pour l'installation des assemblées populaires communales (APC) n'ont pas été, finalement, respectés.

PAR KAMAL HAMED

Plusieurs APC connaissent encore, en effet, des blocages. Une situation plus que préoccupante et ce, un mois après la tenue des élections locales du 29 novembre dernier et la proclamation des résultats. La lutte féroce des partis politiques et des indépendants pour le leadership dans les APC n'a pas permis l'installation de certaines assemblées. On ignore le nombre des APC qui sont encore dans cette situation car le ministère de l'Intérieur ne communique pas sur la question. Mais à en croire des sources émanant de quelques partis politiques, il reste encore des dizaines d'assemblées qui n'ont pu élire leur président faute d'entente entre les différentes listes qui ambitionnent de briguer ce poste. A titre d'exemple de cette âpre bataille et de ces jeux de coulisses à l'origine de ces retards, l'on peut citer le cas de l'APC de Ain Bouziane dans la wilaya de Skikda. Cette APC n'a pu élire son président que jeudi dernier. Or la loi organique relatif au régime électoral est on ne peut plus claire sur le sujet puisque elle accorde un délai de quinze jours après la proclamation des résultats pour l'installation de l'assemblée.

« Dans les quinze (15) jours qui suivent la proclamation des résultats des élections, l'assemblée populaire communale élit son président parmi ses membres pour le mandat électoral », stipule, en effet, l'article 80



Une situation non prévue par la loi à laquelle on doit vite remédier.

de cette loi organique. Pourtant le ministre de l'Intérieur n'a eu de cesse de répéter que les dispositions de l'article 80 seront respectées. Ce n'est apparemment pas le cas puisque ces blocages persistent. Une situation sur laquelle la loi est muette. Le ministère de l'Intérieur demeure, pour sa part, impuissant. Combien d'assemblées sont dans cette situation ?

« Je ne sais pas, je n'ai aucune idée », nous répond Miloud Chorfi, membre du bureau national du RND chargé de l'information et de la communication. « La plu-

part de ces blocages sont dus au fait que des affaires litigieuses sont encore pendantes au niveau des tribunaux administratifs », dira quant à lui Kassa Aissi, membre du bureau politique du FLN chargé du département de l'information et de la communication tout en précisant à son tour qu'il n'a pas le nombre exact des APC qui sont dans ce cas de figure. Notre interlocuteur, contacté hier, a indiqué que le « FLN a à l'instar d'autres partis politiques, saisi les tribunaux administratifs dans certains cas ». Une action qui a per-

mis au FLN de reprendre l'APC de Saida en attendant la suite. Selon toujours Kassa Aissi, les plaintes des partis politiques portaient généralement sur la contestation des procurations, le non-respect des procédures etc. Avec ces blocages ce sont les citoyens qui sont pénalisés. La gestion des affaires courantes de la commune est, à l'évidence, affectée par cette situation fâcheuse. Le législateur est donc appelé, à l'avenir, à remédier à cette situation.

K. H.

CRISE AU RND

Ouyahia face à l'épreuve de ses redresseurs

PAR BELKACEL LAOUFI

À la suite du FLN, considéré comme la première force politique du pays, le Rassemblement national démocratique (RND) semble à son tour gagné par l'effervescence "redresseuse". Le scénario est devenu désormais classique : un leader du redressement émerge pour demander la tête du chef de parti.

S'ensuivent ensuite les contre-meetings et le recueil de signatures parmi les militants, pour la plupart d'anciens ministres, anciens élus ou d'anciens hauts cadres de l'Etat. La raison invoquée pour étayer cette volonté de destitution du chef, n'est autre que la déviance de la ligne du parti. Epargnée jusqu'ici par les contestations, Ahmed Ouyahia à la tête du parti depuis 1999, donnait l'impression d'être le leader incontesté de cette formation politique qu'on avait qualifiée, à l'époque de sa naissance, le 21 février 1997, de « bébé moustachu ». Mais si les reproches

adressés au chef entendent remettre le parti sur les rails desquels il aurait dévié, tous les analystes s'accordent à dire, qu'il faut chercher les motivations réelles dans le fait qu'Ouyahia a perdu des soutiens importants au sein des cercles dirigeants. Outre le fait qu'il a été mis fin à ses fonctions au sein du gouvernement, les mauvais résultats glanés par le RND lors des législatives du 21 mai puis des locales du 29 novembre derniers, en témoigneraient. Les protestataires, soulignent les observateurs, en voudraient à mort à leur chef, soit, pour les avoir empêchés de présenter leurs candidatures aux législatives, soit pour avoir été exclus des rangs du parti. En gros, la situation d'Ouyahia est similaire à celle de Belkhadem avec cette différence près que le premier ne peut se prévaloir d'un quelconque appui de la part du président de la République, qui est présenté souvent par Belkhadem, comme le président d'honneur du FLN. A l'instar de tous les partis politiques, le RND est doté

d'organes délibérants et exécutifs, mais en période de crise, aucune aile contestatrice n'est en mesure d'imposer le débat contradictoire à l'intérieur de ces instances. Longtemps la grogne des opposants n'a pu ébranler Ouyahia.

Ce dernier était resté de marbre quand Nouria Hafsi, SG de l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes), avait menacé de lancer un mouvement de redressement le visant. En tous les cas, c'est Mme Hafsi, laquelle avait traité le chef du RND de « dictateur » qui avait prédit en mars 2012 la relance de ce mouvement qui va finir du reste par faire réagir Ouyahia. Elle déclarait, sûre d'elle, que le mouvement de redressement destiné à détrôner Ahmed Ouyahia, naîtra après les législatives. La chose se confirmera par la suite. Nouria Hafsi, avait diffusé un communiqué dans les médias indiquant vouloir contester la gestion actuelle en créant un « mouvement de sauvegarde du RND ». Fin mai 2012, le RND annonçait avoir

procédé à l'exclusion de ses rangs de 14 de ses militants, dont trois membres du Conseil national, au motif que ces derniers s'étaient portés candidats sur d'autres listes électorales que celles du parti lors des législatives du 10 mai 2012.

Aujourd'hui la protestation anti-Ouyahia semble s'être agrégée autour de Yahia Guidoum, ex ministre de la Santé, désigné « coordinateur du mouvement de redressement ». Celui-ci n'arrête pas d'appeler son ancien chef qu'il qualifie de « despote au bilan catastrophique » de quitter son poste de SG du RND.

Mais il a fallu attendre le 16 décembre 2012 pour voir enfin Ouyahia reconnaître l'existence d'une crise au sein de son parti. Il lancera un appel à peine voilé à l'adresse de ses opposants, en promettant de plancher sur « cette crise lors de la réunion du Conseil national en janvier » prochain. Que va faire Ouyahia ? L'avenir seul nous le dira.

B. L.

EMBUSCADE À BOUMERDÈS

Un terroriste abattu à Baghlia

PAR TAHAR OUNAS

Un terroriste de l'ex-GSPC a été, selon des sources au fait de la situation sécuritaire locale, neutralisé, par les services de sécurité, dans la commune de Baghlia à 55 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Les sol-

datés de l'ANP, suite à une information faisant état de la présence d'un élément de l'ex-GSPC au village Dar Bounni, pour une visite familiale. Le terroriste en question répondant aux initiales de L.M, âgé d'une quarantaine d'années, a été abattu, dans la nuit de vendredi, au cours d'une

embuscade qui lui a été tendue par les forces de l'armée qui ont récupéré, par la suite son arme à feu, une kalachnikov. Selon nos sources, le corps inerte de l'acolyte de Droukdel a été transféré à la morgue de l'hôpital de Bordj Ménaïel.

La semaine écoulée, un groupe armé

avait assassiné un repent au village El Hammam dans la commune limitrophe de Benchoud. Près d'une vingtaine de jours auparavant, les soldats de l'ANP ont éliminé deux terroristes dans une embuscade tendue sur la RN 12 à hauteur de la commune de Naciria.

T. O.

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2012

Hausse de 1,2% de la production industrielle publique

La production industrielle du secteur public national a enregistré durant les neuf premiers mois de 2012, une croissance de 1,2% par rapport à la même période en 2011, confirmant ainsi la reprise entamée dès 2011 avec une augmentation modérée de 0,4%, indique-t-on auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

PAR INES AMROUDE

L'indice des industries hors hydrocarbures, quant à lui, a atteint 4,6%, alors que les industries manufacturières persistent dans leur baisse avec -1,7%, précisent les derniers chiffres de l'Office.

Cette croissance de l'indice général de la production industrielle du secteur public (1,2%) a été tirée essentiellement par les "bonnes" performances enregistrées par le secteur de l'énergie, qui demeure un secteur de performance avec un taux de croissance de 11,7% contre 8,2% durant l'année 2011, note l'ONS.

Grâce à l'aide publique et une réorganisation des professionnels, le secteur des cuirs et chaussures a enregistré aussi une bonne performance (12,4%) durant cette période de référence, après avoir connu une baisse de 9,4% en 2011, due notamment à une concurrence déloyale et aux importations massives.

Cette amélioration est le fruit notamment d'une amélioration de production de la branche des "biens intermédiaires en cuir" avec une hausse de 22,8%.

D'autres secteurs ont également participé à cette amélioration de la production industrielle en générale, il s'agit de celui des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) avec également une hausse de 7,3%, avec un pic de 19% au 3ème trimestre 2012.

Cette tendance est le résultat des performances enregistrées par la plupart des branches relevant du secteur, notamment la



sidérurgie avec 63,4%, la construction de véhicules industriels (28,6%), le mobilier métallique (15,5%) et les biens métalliques (14,5%), ainsi que les biens d'équipement métalliques (3,8%).

L'Office relève toutefois que d'autres secteurs industriels ont connu des baisses durant les neuf premiers mois de 2012, les plus touchés étant ceux des bois liège et papier (-17,9%), des industries du textile (-11,4%), les hydrocarbures (-6%) et des mines et carrières (-5,7%).

Le secteur des industries agroalimentaires, après une "bonne performance" enregistrée l'année écoulée (21%), a commencé à reculer à partir du début de l'année pour atteindre 4,8% durant les neuf premiers mois de 2012.

Les industries des matériaux de construction ont également connu une baisse de production de 4,8% durant la même période. A l'exception de l'industrie du verre qui a grimé de 14%, toutes autres les branches du

secteur ont reculé. Il s'agit notamment des filières de fabrication des matériaux de construction et produits rouges (-16,3%), de la fabrication des produits de cimenterie (-6,2%) et de fabrication des liants hydrauliques (-3,9%).

Afin de remédier à cette situation, le plan d'action du gouvernement, insiste sur la nécessité de promouvoir le secteur industriel qui restera toujours le moteur de l'économie nationale et le vecteur de son expansion, à travers le développement des capacités industrielles, la promotion de l'investissement et le partenariat ainsi que le soutien aux PME.

A cet effet, la nouvelle démarche du gouvernement renoue avec une politique volontariste de développement industriel, afin de "sortir d'une situation sous-optimale conférant un statut rentier à notre économie", note le plan d'action gouvernementale, adopté par le Parlement. I. A.

CRÉDITS DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DES MICRO-CRÉDITS

250.000 DA sans intérêt pour les wilayas du Sud

PAR RIAD EL HADI

Le montant du crédit octroyé par l'Agence nationale de gestion de micro crédit (Angem) pour l'acquisition des matières premières passera en 2013 de 100.000 à 250.000 DA pour les jeunes promoteurs des wilayas du Sud, a indiqué le directeur de cet établissement public.

"Conscients des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes des régions du Sud, le crédit pour l'acquisition des matières premières passera de 100.000 à 250.000 DA sans intérêts", a précisé El Hadi Aouiajja en marge du 3ème Salon national de la micro-activité qui se tient du 27 au 29 décembre courant.

Il a expliqué, dans ce sens, que grâce à l'allégement des procédures administratives et bancaires, le nombre d'emprunteurs a augmenté en 2012.

Le responsable de l'Angem. a indiqué, en outre, que des réunions d'évaluation avec les banques se tiennent régulièrement pour

étudier notamment les délais de remboursement des crédits et le traitement des dossiers. L'Angem. gère dans le cadre du micro-crédit le prêt non rémunéré pour l'acquisition de matières premières et dont le plafond ne dépasse pas actuellement 100.000 DA.

L'Agence gère également le financement de type triangulaire (Angem.-banque-emprunteur) pour l'achat d'un équipement, en plus de la matière première de démarrage, un crédit qui ne doit pas dépasser 1.000.000 DA.

A fin novembre 2012, le nombre de crédits octroyés aux jeunes promoteurs était de 439.923 micro-crédits, a précisé le directeur de l'Angem.

Le nombre de crédits octroyés aux femmes est de 267.021, soit 60,70%, alors que ceux octroyés aux hommes est de 172.902 micro-crédits avec 39,30%, selon Aouiajja.

Le financement des nouveaux projets a permis la création de 659.885 emplois pour

la même période, a-t-il précisé, ajoutant que le secteur de l'artisanat demeure "le plus prisé" par les jeunes emprunteurs, suivi du bâtiment et de l'agriculture.

La 3^e édition du Salon national de la micro-activité s'est ouverte au Palais des Expositions (Safex) avec la participation de près de 200 exposants, dont de jeunes promoteurs, des associations et des institutions.

L'objectif de cette manifestation de trois jours, initiée par l'Angem., est de permettre aux bénéficiaires de micro-crédits d'exposer leurs produits, de les commercialiser et d'échanger leurs expériences.

Le salon, organisé à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance, permet également à l'Angem. de faire connaître les produits qu'elle développe et les activités menées, notamment la formation et le travail d'accompagnement pour les bénéficiaires de micro crédits.

R. E.

ANNÉE JUDICIAIRE 2011-2012

Lutte contre la corruption et autonomie de la justice

La lutte contre la corruption et l'autonomie de la justice ont été au centre des priorités de l'Etat algérien durant l'année judiciaire 2011-2012 caractérisée également par la prise en charge, par le ministère de tutelle, de la loi sur les avocats.

Ainsi, une importance particulière a été accordée à la lutte contre la corruption à travers la création en décembre 2011 de l'Office central de répression de la corruption chargé d'enquêter sur les crimes liés à la corruption.

Créé en vertu de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption de mars 2006, cet organe est entré en fonction dès 2010 avec la désignation de ses membres en vertu d'un décret présidentiel.

Lors d'une réunion du Conseil des ministres en 2011, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait réaffirmé que la loi devait être appliquée "dans toute sa rigueur" dans la lutte contre la corruption et contre toutes les autres formes de crimes et délits financiers.

A cet effet, plusieurs lois ont également été amendées dont le code des marchés publics, la loi sur le crédit, la loi sur la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger et la loi sur la Cour des comptes pour les "imprégner de principes et mécanismes de garantie de l'intégrité et de la prévention contre la corruption".

Concernant l'indépendance de la justice, un statut de la magistrature et du Conseil supérieur de magistrature a été promulgué outre la multiplication du nombre de magistrats et des auxiliaires de justice, et leur formation dans plusieurs spécialités. Par ailleurs, le projet de loi organique relatif au métier d'avocat avait suscité la colère des avocats, lesquels ont appelé à l'amendement de certains articles pour préserver l'indépendance de cette profession au mieux des intérêts des justiciables.

SÉTIF

Saisie de 400.000 comprimés de psychotropes

Une quantité de 400.000 comprimés psychotropes de différentes marques a été saisie dans la nuit de vendredi à samedi, à Sétif, par les éléments de la brigade anti-stupéfiants de la police judiciaire, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya.

Cette prise, la plus importante de ces dernières années, est consécutive à l'arrestation d'une "dangereuse" bande de quatre malfaiteurs originaires de la wilaya de Sétif, spécialisée dans le trafic de psychotropes, a précisé la même source.

L'opération s'est également soldée par la saisie de deux véhicules de tourisme utilisés par les trafiquants ainsi que d'une somme de près de 4,5 millions de dinars provenant de la commercialisation de ces médicaments prohibés.

Une enquête est en cours pour faire toute la lumière sur ce trafic et déterminer d'éventuelles complicités, a-t-on conclu à la sûreté de wilaya. R. N.

MEURTRES D'ENFANTS

Pathologies psychiatriques ou perversion ?

Il ne s'agit plus de trafic d'organes ou de kidnapping contre demande de rançons. Ce sont là des actes de perversion et de pathologies purement psychiatriques !

PAR HOUDA BOUNAB

Yasser, Chaïma, Soundous... ce sont les prénoms d'enfants devenus une tragique référence pour les parents qui vivent dans l'angoisse depuis l'annonce de ces horribles crimes toujours vivaces dans les esprits. La situation est autant dramatique que préoccupante pour les parents qui ne savent comment protéger leurs enfants. En effet, comment dire à son enfant qu'un garçon de son âge a été assassiné à deux pas de chez lui ? Comment lui expliquer que cet enfant n'est pas le seul à avoir été tué, que dans un autre quartier un autre enfant a été kidnappé et que ses parents sont sans nouvelles de lui ?

Dans ce sens Mina, heureuse mamy de deux petites-filles depuis déjà 6 ans, préfère être franche avec les fillettes, du moins avec l'aînée l'autre étant encore bébé : « Moi je préfère leur dire la vérité afin de les mettre en garde. Je vais bien sûr choisir mes mots, d'ailleurs on leur a dit pour Chaïma. On leur a expliqué que la petite fille qui a ouvert la porte à un étranger a été kidnappée, et que le vilain monsieur lui a fait du mal et qu'on l'a retrouvée morte. Cependant l'idée de la mort est une notion abstraite dans leurs petites têtes. C'est terrible et cela me désole d'essayer de leur faire comprendre que la vie n'a rien à voir avec les contes de fée de leurs livres et qu'il y a des prédateurs qui rodent un peu partout. En tant que grand-mère j'aimerais tant que ni leurs yeux ni leurs oreilles ne soient confrontés à la laideur et qu'il y ait toujours du rêve dans leurs petites têtes, mais j'ai également la mission de les protéger... C'est vraiment terrible ne pas entendre les rires et les cris des enfants dans les rues en ces vacances d'hiver, mais qui peut en vouloir aux parents d'être méfiants ?, nous dit-elle.

« Je vais prévenir mes petits-enfants et leur faire prendre conscience du danger de la mort. Je vais leur apprendre à se méfier des étrangers, et n'accepter rien qui vienne d'eux, et surtout ne jamais les



suivre où que ce soit, car ça se termine toujours mal. Néanmoins reste toujours le problème des proches, comme les voisins, sœurs, frères, etc. Là c'est un problème épineux car c'est un danger inattendu et inconcevable pour une société musulmane où les familles sont pudiques et unies. Mais là aussi il faut remonter à la source pour pouvoir déterminer les causes de ce phénomène » nous déclare Noureddine un papy intellectuel qui s'inquiète quant à l'avenir de cette société. Mohammed, un citoyen scandalisé par ce qui se passe nous déclare « Le feuilleton de la barbarie contre les enfants ne semble pas avoir de fin, c'est horrible ce qui se passe dans notre pays, tous nos enfants sont en danger, les fondements de notre société sont ébranlés, c'est l'alerte générale, que les pouvoirs publics s'en mêlent pour arrêter ce génocide d'enfants victimes d'un laxisme flagrant. Bientôt, on va assister à des droits de criminels ! Encore une fillette de 6 ans, froidement étranglée cette fois-ci. On pleure toujours Chaïma, les larmes ne sont pas encore séchées... et rebelote ! »

Les enfants pas assez protégés

Les enfants tués ou kidnappés occupent les unes de tous les quotidiens nationaux depuis le début de ce mois de décembre. Jeudi 27 décembre à Draria, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, une fillette de six ans a été retrouvée morte assassinée. Portée disparue depuis plusieurs heures, Soundous est morte par strangulation dans la maison familiale. Selon les indications fournies par la Gendarmerie nationale, le meurtrier présumé n'est autre que la femme de son oncle.

Ce drame intervient quelques jours après un autre crime qui a bouleversé l'opinion publique. Vendredi dernier, Chaïma, 8 ans, est kidnappée devant la porte de son domicile avant d'être retrouvée sans vie dans un cimetière à Mahelma. Son assassin présumé serait



un jeune voisin à peine âgé de 20 ans, toujours en fuite et activement recherché par les services de sécurité. La fillette a subi des violences affreuses avant de rendre l'âme. La médiatisation de ce drame a provoqué l'indignation dans le pays. C'est toute la question des kidnappings d'enfants qui refait surface.

Durcir l'arsenal juridique !

Pourquoi donc ces crimes contre les enfants ? Il convient de rappeler que le cas du petit Yasser, disparu il y a presque une année, et qui depuis n'a pas donné signe de vie a ému tout le pays. Mais comment rester insensible face à un tel drame qui ne fait que s'amplifier. Si l'Etat, certes, ne peut pas mettre un policier derrière chacun enfant, néanmoins des décisions fermes doivent être prises. A commencer par le durcissement des peines, tel que suggéré par Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'homme. « Le pays a fortement besoin d'une loi sur la récidive des criminels », insistait Ksentini.

Une chose est sûre, aucune organisation des services de sécurité ne se met en place à temps et de manière efficace pour épargner de telles atrocités à nos enfants. En cas de disparition d'enfant « il faut réagir dans le quart d'heure qui suit et déclencher immédiatement le plan de recherche. Il faut mettre en place un périmètre de sécurité et un dispositif de communication. On ne peut pas attendre une heure. Cette organisation manque encore et quand elle se met en place, elle se fait tardivement », déplore Mustapha Khiati, président de la Forem. Rihab nous dira concernant l'assassinat de la petite Chaïma « J'ai entendu dire à la radio qu'il ne faut pas appliquer la peine capitale, et qu'il faut torturer le criminel par une prison à vie. Nous sommes des musulmans le Coran est clair et net sur cela la loi divine dit que le tueur doit être tué et peut-être que ces criminels



seront moins tentés de tuer ou de violer en sachant que c'est la peine de mort qui les attends ».

Lila, bouleversé par la mort atroce de la petite Chaïma s'exprime : « Je n'arrive pas à oublier son visage angélique, je contemple sa photo tous les jours depuis cette soirée du 20 décembre, toute la société devrait pleurer sur sa tombe et lui demander pardon de ne pas avoir su la protéger... puis l'accompagner à sa dernière demeure trop tôt ! Chaïma a été assassinée tout simplement parce qu'elle est coupable d'être une enfant, c'est son seul tort, sa seule faute ! Les adultes, ceux qui ont gelé la peine de mort en 1993, par leur acte inconsidéré favorisent le terrain aux criminels et aux pédophiles qui peuvent agir sans être inquiétés pourtant la peine de mort n'est pas abolie du code pénal ! ». Aujourd'hui, les enlèvements d'enfants en plus de leur caractère abominable reviennent de manière trop récurrente pour ne pas soulever des questionnements.

Sont-ce là des actes ou des comportements de personnes souffrant de pathologies psychiatriques ? Toujours est-il que ces actes interpellent les pouvoirs publics qui ont en charge la sécurité du citoyen, et par là même celle des enfants bien plus vulnérables ! Si d'aucuns appellent au durcissement de l'arsenal juridique, dont l'application de la peine capitale à l'encontre de ses criminels, une politique beaucoup plus globale doit être menée ! Cela commence, par exemple, par la mise en place d'un service d'Etat dédié à la protection infantile et l'accompagnement des familles ! Les systèmes d'alerte ont prouvé leur efficacité dans d'autres pays soumis à de tels événements.

Aussi des campagnes d'informations soutenues sont nécessaires pour un travail de prévention.

Il reste à espérer que ces différents échos feront mouche et que l'on ne sera plus condamné à pleurer nos enfants.

H. B.

DROGUE, FAUX BILLETS, GANGSTÉRISME ET CONTREFAÇON

Au cœur de l'empire du mal

Le mal s'est ancré à Alger. Il s'est amplifié au point où les criminels semblent, quelquefois, "défier" les services de sécurité. Les criminels recourent de plus en plus à imiter les vrais billets de banque pour en fabriquer de faux. Ils recourent, aussi, davantage à la drogue pour faire fortune, cela avec l'aide précieuse de trafiquants subsahariens. La contrefaçon, de son côté, a touché presque l'ensemble des produits consommés par les Algériens.

PAR SOFIANE ABI

Comment la «mafia» du cannabis a pu faire main basse sur le trafic de drogue à Alger, berceau des trafiquants de cannabis. Alger est une ville chatoyante, blanche, avec ses boutiques luxueuses, ses ruelles typiques et sa belle côte ; une ville qui compte sept millions d'habitants. Mais à la nuit tombée, des centaines de jeunes et moins jeunes s'adonnent à la consommation de résine de cannabis. Dans les caves des immeubles, dans les coins isolés, dans les quartiers populaires, et même dans les jardins et les plages, des jeunes consomment le cannabis en cachette, évitant d'être repérés par les forces de l'ordre. D'où viennent ces quantités de drogue ? Qui sont ces trafiquants ? Et comment cette drogue débarque-t-elle dans les quartiers d'Alger ? En 2012, les forces de l'ordre avaient récupéré plus d'une tonne de cannabis à travers des opérations spéciales.

Des dizaines de réseaux ont été démantelés et des centaines d'arrestations de trafiquants ont été opérées. Parmi les trafiquants figurent des Subsahariens mais aussi des femmes algériennes. Des filles qui, pour la première fois, ont frôlé le monde de la criminalité. C'est le cas à Bouzaréah où une fille âgée de 25 ans a été appréhendée, au mois de novembre passé, par les policiers en possession d'une seringue bourrée d'héroïne. A Bordj El-Bahri, c'est une femme d'une trentaine d'années qui, à son tour, a été arrêtée avec son complice, un trafiquant malien, en octobre dernier, en possession de 400 grammes de cocaïne. En 2012, plus de 2.000 dealers ont été interpellés dans l'Algérois pour vente et consommation de cannabis. Face à cette grande mobilisation des brigades spéciales anti-drogue, la «mafia» du cannabis a été contrainte de revoir sa tactique sur le terrain, afin de pouvoir vendre de grosses quantités de drogue, d'autant que le nombre de consommateurs augmente de 8% chaque année. Et pour y arriver, la «mafia» a bâti un véritable «empire» dans l'Algérois, en investissant dans d'autres secteurs, tels que la contrefaçon et les faux billets.

En 2012, les trafiquants de drogue ont adopté une nouvelle technique pour tenter d'écouler des quantités de cannabis dans les banlieues algéroises. Parmi ces nouveaux modes, les trafiquants ont loué des appartements chics dans certains quartiers d'Alger. Ils ont même recruté des mineurs pour



faire passer de la drogue, ou juste pour les utiliser comme «éclairateurs» le temps d'un «passage» de drogue. Face à cette nouvelle donne, les forces de l'ordre n'arrivent pas à mettre la main sur les trafiquants d'Alger, malgré les importants moyens utilisés et les spectaculaires opérations coup-de-poing ; la traque étant devenue quotidienne. Ces opérations sont organisées surtout la nuit, car c'est à ce moment-là que le cannabis est consommé en toute quiétude. Aujourd'hui, des dizaines de quartiers de la capitale sont envahis par des consommateurs de cannabis.

Les quartiers les plus dangereux de la capitale sont occupés, chacun, par un gang mafieux, à l'image de Oued Koriche. Si la violence est bien présente dans ce quartier populaire, c'est que les clans se disputent presque chaque rue et chaque place pour vendre leur drogue. Dans les locaux de la brigade des «stup», les policiers interceptent souvent des appels téléphoniques. Ils ont mis sur écoute plusieurs trafiquants et toutes les conversations sont enregistrées.

Aussitôt le lieu des trafiquants de drogue et la transaction qui pourrait avoir lieu divulgués, les agents responsables de la brigade spéciale attendent qu'une opération se déclenche, et quelques minutes plus tard, le tuyau sûr des trafiquants en cours est donné. Selon une source sécuritaire, à plusieurs reprises des opérations menées par leurs services ont échoué, car les trafiquants sont très vigilants. Une fois les policiers sur les lieux de la transaction, ils sont immédiatement repérés par ces dealers qui se précipitent de jeter les sachets de drogue sous les voitures ou dans les poubelles, pour ne pas être repérés puis arrêtés. Toutefois, les policiers interpellent quand même des personnes suspectes pour les contrôler.

L'arme violette pour localiser les faux billets

Aujourd'hui, la «mafia» de la drogue investit de plus en plus dans les quartiers de la capitale dans le but de vendre du cannabis. Ce n'est pas tout, ces dealers ont investi d'autres secteurs pour «multiplier» leurs revenus.

Il s'agit de la contrefaçon, de faux billets en monnaie locale et étrangère. Pour les faux billets, les trafiquants de cannabis recourent à cette technique très répandue ces derniers temps, du moment que le «gain» soutiré est très intéressant. Cela dit, ces criminels sont munis d'un matériel très sophistiqué pour fabriquer de faux bil-



La criminalité organisée de plus en plus diversifiée et inquiétante.

lets en fausses coupures de 1.000 et 2.000 DA, et de 20 et 50 euros pour la monnaie étrangère. Du coup, les faux euros et les faux billets de 1.000 DA circulent un peu partout, et les billets sont tellement bien imités qu'on les prendrait pour de vrais billets de banque. Pour localiser les faux billets, les forces de l'ordre utilisent l'arme violette qui permet de reconnaître les vrais des faux billets. Pour les vrais billets, ils sont scintillants avec cette arme violette, les autres ne le sont pas. Aucun doute possible là-dessus, il s'agit alors de faux billets. L'imitation est tellement parfaite parfois qu'il faut être prudent, expliquent les experts.

Les parfums de marque, tee-shirts griffés, téléphones mobiles "chinois" et maroquinerie de luxe, tout est faux.

Comme les billets imités, les trafiquants de cannabis se sont intéressés à la contrefaçon pour assurer des revenus financiers plus importants. Pour cette raison, tout le monde reconnaît qu'à Alger, la contrefaçon s'est enracinée au point où plusieurs produits sont touchés par cette «maladie contagieuse». Sur les étals de plusieurs marchés de la capitale, des tee-shirts griffés, des parfums de marque et de la maroquinerie de luxe, le tout à des prix imbattables alors que tout est faux. Et ici la contrefaçon se vend très bien, et la présence des policiers ne change rien. La capitale est le berceau de faux produits. Pis encore, des magasins de renom, ouverts à Alger, se sont rabattus sur les produits de la contrefaçon.

Cette situation a permis aux trafiquants de drogue de monter leur propre «empire» en vendant des produits contrefaits à des prix «fous» afin d'augmenter leurs chiffres

d'affaires. Pour ce faire, ils utilisent des jeunes sans emploi, en leur donnant des marchandises contrefaites et le gain sera très facile à tirer. Dans les marchés publics de la capitale, à Bab El-Oued, à titre d'exemple, ou à Ali-Mellah, à El-Biar, et un peu plus loin, à Kouba, Baraki, les trafiquants de cannabis ont implanté leurs propres «marchés».

La «guerre» entre les gangs rivaux prend une nouvelle tournure

Huit assassinats ont été signalés l'année passée (2011). Plus de 40 pour l'année en cours. Dans la seule commune de Zéralda, une douzaine de personnes ont été tuées à l'arme blanche, ce qui dénote que la criminalité a gagné du terrain cette année par rapport à l'année précédente. Il s'agit de règlements de comptes entre les rivaux de certains quartiers de la banlieue algéroise. Ces derniers s'entretuent pour tenter de régner sur un quartier. C'est le cas de la paisible localité de Staouéli. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent savourer les bonnes glaces. Avec ses ruelles typiques et ses boutiques luxueuses, la localité de Staouéli vous paraît un lieu haut de gamme, mais la face cachée de cette ville indique une autre réalité. En effet, ici, plusieurs bandes rivales se disputent les ruelles et les quartiers. Face à cette situation, les habitants de Staouéli ne se sentent plus en sécurité. «Tu ne peux pas te balader avec un beau portable, de crainte qu'on ne te l'arrache. Tu ne peux pas acheter un scooter parce que quand tu rentres chez toi tard la nuit ils peuvent te le voler», explique une jeune personne résidant à Staouéli.

S. A.

DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS AU SALON AGROALIMENTAIRE "GULF FOOD 2013" DE DUBAÏ

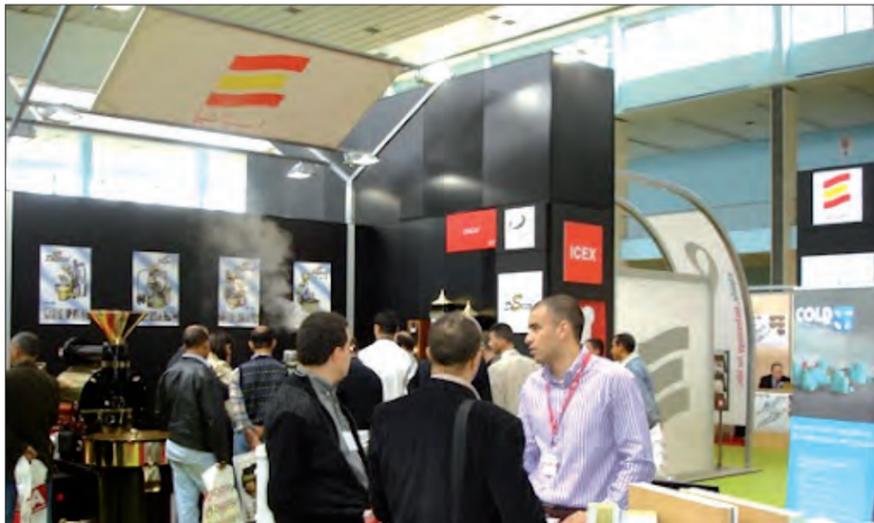
L'Algex veut promouvoir les exportations hors hydrocarbures

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) entend stimuler les exportations hors hydrocarbures et saisir les énormes opportunités de placement des produits agroalimentaires nationaux sur le marché international, sachant que les produits agricoles frais bio et agroalimentaires sont commercialisés dans certains espaces, tels que les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne.

Ainsi, l'Algex convie, solennellement, les opérateurs économiques algériens à prendre part au Salon international agroalimentaire "Gulf Food" prévu du 25 au 28 février 2013 à Dubaï, aux Emirats arabes unis. Gulf Food 2013 est, selon les responsables de l'Algex, «le plus grand Salon mondial consacré exclusivement aux aliments et boissons, la nourriture, les services de restauration et l'hôtellerie».

D'autres créneaux importants peuvent également intéresser les entrepreneurs



nationaux, tant publics que privés, à savoir les ingrédients, le traitement, le restaurant et le café, la confiserie, le chocolat, les produits de la pâtisserie, les produits laitiers et de la volaille et les produits agricoles frais. Les organisateurs de

cet événement affirment que «cette rencontre internationale de producteurs spécialisés dans le secteur agroalimentaire réunit les fabricants et les distributeurs activant dans les domaines cités dessus venus du monde entier, et dont l'objectif essentiel

consiste à faire découvrir leurs nouveautés et participer à cette grande plateforme de débats et d'informations sur le secteur».

Mais la participation des entreprises algériennes aux différentes manifestations économiques et commerciales à l'étranger, notamment dans des pays en Europe, en Asie (Chine, Malaisie, Vietnam, Japon...) et en Amérique, sera plus importante dans la mesure où le dispositif de subvention et d'aide financière au titre du fonds spécial de promotion des exportations octroie 80% des frais et dépenses aux opérateurs économiques exposants, notamment la couverture des frais de séjour et l'acheminement des échantillons de marchandises à exposer.

Les recettes d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires ne représentent que 200 millions dollars sur près de 1 milliard dollars concernant le total des exportations hors hydrocarbures, soit 3%, alors que 97% sont accaparés, bien évidemment, par le pétrole et le gaz.

A. A.

BOOSTER L'APPRENTISSAGE

Former dans des spécialités répondant aux exigences de l'économie nationale

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a insisté, jeudi à Relizane, sur la formation dans des spécialités qui répondent aux exigences de l'économie nationale et qui permettent aux stagiaires d'accéder à des postes d'emploi.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Mebarki a exhorté les responsables locaux à adopter, à l'ouverture des spécialités au niveau des centres de for-

mation professionnelle, la nouvelle nomenclature de l'année 2012. Il a souligné que cette nomenclature a relevé le nombre de disciplines de 226 à 400 spécialités qui répondent aux besoins de la croissance économique en adéquation avec le développement scientifique et technologique.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a également insisté sur la nécessité de déployer le réseau des centres de formation profession-

nelle à travers le territoire de la wilaya et d'adapter les spécialités ouvertes aux spécificités de chaque région. Mebarki a posé, lors de sa visite dans la wilaya, la première pierre de réalisation d'un centre de formation professionnelle dans la commune de Sidi Khettab, doté d'une capacité de 300 places qui sera livré dans un délai de 15 mois. Il a également inspecté les travaux de réalisation de deux autres CFP dans les communes d'El-Matmar et Hmadna (300 places chacun) qui seront réceptionnés au

premier semestre de 2013. Le ministre a, en outre, pris connaissance, au centre de formation professionnelle des handicapés à Oued Djemaâ, et au centre de Oued Rhiou, des spécialités de formation et des moyens mis à la disposition des stagiaires.

Un exposé a été présenté au ministre sur le secteur de la formation professionnelle dans cette wilaya qui dispose d'un institut national spécialisé et 15 centres de formation d'une capacité globale de 3.900 places.

R. E.

PÉTROLE

Les cours du baril en baisse à New York

Les cours du pétrole ont clôturé en légère baisse vendredi à New York, en raison de la prudence des investisseurs face à des chiffres mitigés sur les stocks de brut aux Etats-Unis et aux incertitudes persistantes sur les négociations budgétaires à Washington. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février a cédé 7 cents pour s'établir à 90,80 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché, qui avait pourtant débuté dans le vert, s'est replié après la publication du rapport hebdomadaire du département américain de l'Energie (DoE), retardée de deux jours en raison des fêtes.

Les autorités américaines ont bien fait état d'une diminution de 600.000 barils des stocks américains de brut sur la semaine achevée le 21 décembre, ce qui pourrait être de bon augure pour la demande de pétrole. Mais cette baisse est trois fois moins importante que le recul de 1,9 million de barils attendue par les analystes interrogés par l'agence Dow Jones Newswires. Outre cette déception, les réserves de produits raffinés n'étaient pas pour rassurer les investisseurs sur la vigueur de la consommation énergétique américaine : selon le DoE, les réserves d'essence ont grimpé de 3,8 millions de barils la semaine dernière (presque 10 fois plus que prévu), et les stocks de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage), très surveillés en début de

période hivernale ont enregistré un bond inattendu de 2,4 millions de barils. Tout en digérant ces chiffres, les investisseurs ont continué à surveiller l'avancée des négociations à Washington sur le budget

des Etats-Unis. Le président américain Barack Obama doit retrouver vendredi après-midi les chefs de file du Congrès pour tenter d'éviter in extremis une cure d'austérité radicale aux Etats-Unis le 1er

ETATS-UNIS-PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

525 millions de dollars engagés par l'Usaid pour les petites entreprises

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) a mobilisé un montant de 525 millions de dollars pour les petites entreprises dans les pays en développement en 2012, dont la moitié est allée à l'Afrique subsaharienne, a-t-elle indiqué, vendredi, dans un communiqué. L'Autorité de crédit au développement de cette agence (DCA) a collaboré avec 45 institutions financières dans 23 pays en 2012 pour débloquer jusqu'à 525 millions de dollars de capitaux privés pour des entrepreneurs défavorisés dans les pays en développement, a-t-elle encore précisé. Selon cette agence, la DCA travaille avec des investisseurs, des institutions financières locales et des organisations de développement pour concevoir et offrir des alternatives d'investissement qui ouvrent l'accès au financement pour les entrepreneurs dans des pays en développement. Soulignant que ces initiatives «reflètent les priorités du gouvernement de Barack Obama en matière de sécurité alimentaire et d'énergie propre», l'USAID note que les garanties financières accordées donneront

accès à 219 millions de dollars en financement bancaire pour la sécurité alimentaire, 77 millions de dollars pour les énergies renouvelables et 215 millions de dollars pour les petites entreprises. «Plus de la moitié des 525 millions de dollars approuvés en garanties de crédit vont à l'Afrique subsaharienne», a-t-elle indiqué. Un total de 39.000 petites entreprises supplémentaires seront bientôt en mesure d'accéder à des financements locaux grâce aux garanties de crédit de l'USAID, «réflétant la volonté de l'agence de mobiliser des ressources du secteur privé pour le développement international».

2,7 milliards dollars pour 70 pays

«Grâce à une hausse de l'emploi et à d'autres avantages pour les familles de ces propriétaires de petites entreprises et leurs employés, ces prêts se traduiront par une amélioration de la vie de plus d'un million de personnes grâce à un meilleur accès au financement», avance-t-elle. Selon ses chiffres, avec la sécurité des garanties de

janvier, qui pourrait fragiliser l'économie encore chancelante du pays et peser sur la demande énergétique des Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut.

R. E.

l'USAID, jusqu'à 2,7 milliards de dollars de crédit ont été mis à la disposition d'entrepreneurs dans 70 pays en développement depuis 1999. Quant au portefeuille de la DCA pour l'exercice 2012, il a porté, notamment, sur un partenariat avec Acumen Fund, un fonds de capital risque mondial à but non lucratif, pour faciliter la circulation d'un maximum de 15 millions de dollars en capital dette à des entreprises sociales œuvrant à fournir des biens et services essentiels en Afrique et en Asie du Sud. S'ajoute à cela le financement partiel des prêts privés consentis à des organisations de petits exploitants agricoles, y compris ceux ayant des contrats avec l'initiative Achats pour le progrès du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM). En outre, une nouvelle garantie de crédit permettra à Root Capital de verser plus de 50 millions de dollars sous forme de prêts, atteignant plus de 1 million de petits agriculteurs au cours des cinq prochaines années.

R. E.

M'SILA, INONDATION
D'UN TRONÇON DE LA RN 45

Une étude mixte pour résoudre le problème

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a insisté mardi à M'sila sur la nécessité d'élaborer une "étude commune" entre les secteurs des Travaux publics et de l'Hydraulique pour résoudre le problème des écoulements d'eau sur un tronçon de la RN 45 situé près de Maârif entre M'sila et Boussaâda. Au terme de sa visite dans cette wilaya, M. Ghoul a rappelé qu'à cause des interruptions du trafic automobile sur la RN 45, il avait donné une instruction au cours de sa visite en 2007 à M'sila, pour la réalisation d'une étude commune entre les secteurs de l'hydraulique et des travaux publics pour résoudre ce problème. Cette étude proposera les solutions appropriées pour mettre fin à ce problème à travers de la réalisation d'un système de drainage des eaux de ruissellement et la construction d'un ouvrage d'art. Le directeur des travaux publics a souligné à l'adresse du ministre que le site au niveau duquel le trafic est interrompu exige la construction d'un pont pour un coût de l'ordre de 300 millions de dinars. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que les 16 maisons cantonnières de la wilaya pourront prochainement être exploitées après la désignation du personnel nécessaire et leur dotation en moyens matériels.

ANNABA, ÉRADICATION
DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 150 familles à Sidi Amar

Cent cinquante familles ont été relogées mardi dans des appartements neufs réalisés dans la commune de Sidi Amar (Annaba), dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, a-t-on constaté. Quelque 30% de ce quota de logements publics locatifs (LPL) de type F2 a été attribué au titre de la résorption des habitations précaires (RHP), a précisé un responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ajoutant que "le reste de ces appartements a été reparti entre les familles nombreuses mal hébergées". L'opération de déménagement des familles vers leurs nouveaux domiciles s'est déroulée dans de bonnes conditions sous les stridences youyou des femmes qui ont affiché une joie immense à la perspective d'habiter des appartements neufs après de longues années d'attente. L'opération de relogement a été accompagnée de la destruction du site de bidonvilles où plusieurs familles logeaient. Un autre quota de 250 LPL est en voie d'attribution dans la commune de Sidi Amar, selon les services de l'OPGI qui ont rappelé que wilaya de Annaba a bénéficié d'un programme de 40.000 logements, tous segments confondus, au titre du plan quinquennal 2010-2014 qui prévoit également l'aménagement urbain de 367 sites et la création d'une nouvelle zone d'extension urbaine.

EL TARF, ENVIRONNEMENT

La décharge sauvage de Bouhadjar bientôt éradiquée

Les services techniques de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouhadjar (El Tarf) ont entrepris, mercredi, l'éradication de la décharge sauvage faisant face à l'hôpital de cette agglomération et qui a longtemps défiguré la cité, rapporte l'APS. Contacté par l'APS, le premier élu de cette commune frontalière, Larbi Nouri, a souligné que "tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés" pour garantir le bon déroulement de cette opération de salubrité publique. Il a également indiqué que cette décharge, qui empiète sur une vaste superficie agricole, constitue, à l'heure actuelle, un véritable problème de santé publique aggravé par sa proximité avec un établissement hospitalier. Il a rappelé que lorsque les services communaux sont conduits à incinérer les ordures, la fumée acre et dense qui se dégage incommodent en premier lieu les malades, ainsi que les habitants de cette ville de 10.000 âmes. Le président de l'APC, indiquant qu'un nouveau site a été choisi pour l'implantation d'une décharge contrôlée, répondant aux normes requises, a fait part du lancement d'une opération de lutte contre la prolifération des sachets en plastique, avec la contribution des jeunes recrutés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi. APS

OUARGLA, SALON RÉGIONAL DE LA BRODERIE TRADITIONNELLE

Le savoir-faire traditionnel à l'honneur

Une trentaine d'exposantes des wilayas de Constantine, Guelma, Djelfa, El Oued et Ouargla prennent part au Salon régional de la broderie traditionnelle ouvert mardi à Ouargla, à l'initiative de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Divers articles et produits de la broderie sur la soie, le tissu et le cuir, aux formes et motifs distincts, présentant le savoir-faire de ces régions, sont exposés à la faveur de cette manifestation de cinq jours à l'initiative de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Des effets vestimentaires brodés, des produits de la literie nuptiale, des burnous, kachabias, des nappes et napperons, ainsi que des équipements traditionnels de la broderie et autres outils nécessaires, sont également exposés. Azizi Nadjet, représentant la grande région de Oued Righ (Touggourt), a indiqué que ce salon sert de cadre "pour revaloriser le savoir-faire artisanal féminin et préserver



cette activité ancestrale". Ce salon qui propose également d'autres articles de la vannerie, de la poterie et de la rose de sable, constitue une occasion pour la préservation des métiers d'artisanat, legs ances-

tral, d'échange entre artisans et de valorisation du riche patrimoine matériel, créneau touristique, que recèle notre pays, ont estimé les organisateurs de cette manifestation. APS

TISSEMSILT, "EL QARDH EL HASSEN"

Campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation sur la formule "El Qardh el Hassen" (credit sans intérêts), qui sera adoptée pour la première fois à Tissemsilt, a été lancée à travers les lieux de culte de la wilaya, a indiqué mardi le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs. Cette campagne est destinée aux jeunes désirant concrétiser des projets d'investissement et qui doivent déposer avant la fin de décembre, des demandes de financement pour bénéficier de ce type de crédit, a indiqué Salim Debbib. Les demandes et dossiers administratifs seront d'abord déposés au niveau de la direction des affaires religieuses et des wakfs, avant d'être transférées à une commission compétente regroupant plusieurs secteurs dont les affaires religieuses, a ajouté le même responsable. Il a précisé que cette formule sera appliquée pour la première fois dans la wilaya à la faveur du montant recueilli lors de la 10^e campagne du fonds de la zakat, et dépassant les 7 millions de dinars dont un



taux de 37,5% sera consacré au "El Qardh el Hassen". Les montants octroyés aux jeunes variant entre 100.000 et 300.000 dinars, leur permettent de concrétiser leurs micro-projets dans divers domaines à l'in-

star de l'élevage du bétail, l'apiculture et autres activités commerciales, a précisé la même source en soulignant que les crédits seront distribués au début de l'année 2013. APS

MÉDÉA, GAZ BUTANE

Nouveau point de vente de gaz butane à Mezghena

Un nouveau point de vente de gaz butane a été ouvert récemment au niveau de la commune de Mezghena (86 km au nord-est de Médéa) pour prévenir toute tension sur ce produit dans cette partie de la wilaya, sujette à une forte demande durant la période hivernale, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie et des mines. "L'ouverture de ce point de vente permettra d'éviter d'éventuelles tensions sur ce produit, durant la période hivernale, comme ce fut le cas lors des intempéries

du début de l'année passée", a indiqué la même source, précisant que des dispositions ont été prises, d'ores et déjà, afin d'assurer un approvisionnement régulier en gaz butane des milliers de foyers de cette partie de la wilaya. Ce point de vente, alimenté à partir d'un centre d'enfûtage de la wilaya de Bouira, dispose d'un stock de départ de 10.000 bonbonnes de gaz qui pourrait être porté à 40.000 bonbonnes, a-t-on expliqué. La quantité de gaz butane supplémentaire, qui sera assurée par ce nouveau point de vente, permettra

de combler le déficit enregistré au niveau de plusieurs localités du nord-est de la wilaya, dont notamment la ville de Tablat, qui compte environ 54.000 habitants, ainsi que les communes de Mihoub et El-Azizia. La mise en exploitation de ce point de vente va atténuer, a-t-on ajouté, la pression qui s'exerçait, en cette période, sur le centre d'enfûtage de Beni-Slimane, dont dépendait l'essentiel des approvisionnements en gaz butane de la partie nord-est de la wilaya. APS

TIZI-OUZOU, CHU MOHAMED-NEDIR

960 millions de dinars pour le plan de développement 2013

Le plan de développement du CHU de Tizi-Ouzou pour l'année 2013 a été évalué à 960 millions de dinars, a indiqué, mercredi, son directeur, Abbès Ziri.

PAR BOUZIANE MEHDI

Intervenant à l'ouverture des deuxièmes journées d'infectiologie, le responsable a précisé que cette enveloppe financière servira à la réalisation de projets visant à "répondre à la demande importante de soins et à assurer une couverture sanitaire hautement spécialisée".

Ce plan de développement prévoit, notamment, la construction d'un nouveau pavillon des urgences pour un montant de 450 millions de dinars, la réalisation d'un centre de désintoxication qui a fait l'objet d'une rallonge d'un montant de 52 millions de dinars, l'acquisition d'équipements chirurgicaux et médicaux, pour un montant global de 120 millions de dinars, et d'imagerie médicale pour 40 millions de dinars, rapporte l'APS.

M. Ziri a fait remarquer que le CHU de Tizi-Ouzou, réalisé en 1955, est actuellement dépassé et que la "demande en soins est supérieure aux capacités humaines, organisationnelles et financières de l'établissement".

Durant le troisième trimestre de l'année en cours, les trois services des urgences du CHU, à savoir les pavillons des urgences de chirurgie, de médecine et de pédiatrie, qui totalisent 38 lits, ont admis un total de 3.850 malades et enregistré 8.935 journées



d'hospitalisation. Le nombre des consultations d'urgence pour cette même période est de 22.296, a-t-il indiqué à titre illustratif.

Cette situation est "la conséquence de l'absence d'une structure d'hospitalisation au chef-lieu de wilaya, le CHU Nedir-Mohamed étant un établissement régional,

et d'un maillage d'urgence dans la wilaya de Tizi-Ouzou", a ajouté le Pr Ziri.

Le plan de développement 2013 qui tient compte des "insuffisances" et des "faiblesses" du CHU vise à redonner à cet hôpital son rôle d'établissement de soins hautement spécialisé, a-t-il, enfin, indiqué. **B. M.**

ORAN, AUTO-ÉCOLES

Mise à niveau pédagogique des cours de code et de conduite

La mise à niveau pédagogique des cours de code et de conduite sera "une des priorités" de la Fédération nationale des auto-écoles, a déclaré, mercredi à Oran, son nouveau président, Abdelkader Hadjari. "Certes, nous devons régler des problèmes spécifiques à notre corporation mais la mise à niveau pédagogique pour l'apprentissage du code et de la conduite au niveau des auto-écoles sera une de nos priorités", a-t-il souligné au cours d'un point de presse, organisé au siège de la coordination de l'UGCAA (bureau d'Oran). "Toutes les conditions de travail doivent être réunies pour avoir une

éducation routière citoyenne et rompre avec cet anachronisme qui a longtemps caractérisé la gestion de nos auto-écoles", a affirmé M. Hadjari qui compte organiser des journées pédagogiques au profit des formateurs. Abordant le nouveau décret régissant l'organisation des auto-écoles, il a rappelé l'existence d'un certain nombre de problèmes auxquels sont confrontés les exploitants de ces établissements, tels que l'aménagement des circuits pour l'apprentissage de la conduite et autres dispositions exigeant le recrutement de diplômés de l'université (minimum Bac+4) et le versement d'une caution comme garantie

au candidat en cas de litige.

Concernant le manque d'examineurs, il a souligné que cette question est en passe d'être réglée. Le nouveau président de la Fédération nationale des auto-écoles, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a été élu récemment lors du dernier congrès de cette corporation qui a vu la participation de 84 participants venus de 33 wilayas du pays. La wilaya d'Oran compte 280 auto-écoles sur un total de 7.300 établissements au niveau national, selon le coordinateur de l'UGCAA de la wilaya, Mouad Abed. **APS**

CHLEF, CENTRE RÉGIONAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

149 millions de dinars pour la réhabilitation

Une enveloppe financière d'un montant de 149 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de l'ex-Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) de Chlef, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports. Cette enveloppe est destinée à la réalisation des travaux d'aménagement et de réhabilitation des struc-

tures de ce centre, inexploitées depuis les années 1980 en raison de leur dégradation, a indiqué la même source. L'opération, dont les travaux ont débuté récemment, consiste, selon une fiche technique présentée au wali, en l'aménagement de la piste d'athlétisme, la réalisation d'espaces verts, l'engazonnement du stade de football, la réhabilitation de toutes les structures du

centre et la réalisation de blocs pédagogiques. D'une superficie de 54.255 mètres carrés, cette infrastructure qui faisait la fierté des Chéliens dans les années 1960, 1970 et 1980 sera, selon des cadres de la DJS, d'un grand apport dans la promotion des activités sportives au niveau de la région qui a enfanté plusieurs champions, en athlétisme, notamment. **APS**

CONSTANTINE, HABITATIONS À PROXIMITÉ DES OUEDS

Cinq mille familles prochainement relogées

Cinq mille familles résidant près des berges des oueds, dans la wilaya de Constantine, seront prochainement relogées, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Direction des ressources en eau.

Ces familles, souvent victimes des débordements des cours d'eau lors des saisons des pluies, ont été recensées dans l'ensemble des communes par une commission de wilaya regroupant des représentants de la Direction des ressources en eau et des représentants des Assemblées populaires communales (APC), a précisé le chef du service de l'assainissement, Bouaziz Horchi.

L'opération inscrite dans le cadre d'un programme visant l'éradication progressive des habitations précaires sera menée par étapes avec priorité aux familles résidant dans des logements menaçant ruine et datant de l'époque coloniale, selon le même responsable.

En parallèle, des opérations d'aménagement et de dépollution de plusieurs oueds de la wilaya de Constantine seront lancées, a indiqué la même source, ajoutant que les actions prévues dans ce cadre donneront lieu au recalibrage des cours d'eau et à la construction de protections en béton. Ce projet, qui touchera en premier lieu les oueds Stambouli, dans sa partie reliant les communes de Zighoud-Youcef et de Didouche-Mourad, Zeghdoud à Hamma- Bouziane et Begrat, dans la commune d'Ibn Ziad, permettront également de mettre fin aux problèmes de glissement de terrain qui affectent les habitations situées au bord de ces oueds, en attendant le relogement des familles, a ajouté M. Horchi. L'ensemble de ces actions nécessitera une enveloppe financière de plus de 17 milliards de dinars, selon ce responsable qui a rappelé que le projet d'aménagement du oued Rhumel, sur une tranche de plus de 3 km entre la zone industrielle Palma et le pont de Sidi Rached via le centre-ville, avance à un rythme "appréciable" et devrait être réceptionné en 2013.

BÉCHAR, DÉSSERTIFICATION

10.250 oliviers mis en terre à Kenadsa

10.250 oliviers ont été mis en terre ces deux dernières années sur une superficie de 125 hectares à travers la daïra de Kenadsa (18 km au sud de Béchar), a indiqué la subdivision locale du secteur des forêts. Cette opération, concrétisée avec l'apport et le soutien de la daïra, des communes de Kenadsa et Meridja relevant de la même daïra et le secteur de l'agriculture, a touché aussi plusieurs zones agricoles des mêmes collectivités, a-t-on précisé de même source. Une superficie de 25 hectares sera également plantée de la même espèce végétale au cours de cette campagne à l'initiative du secteur de l'agriculture, dans le cadre du programme de développement de l'oléiculture dans la wilaya de Béchar. Parallèlement, 70.000 plants adaptés au climat saharien de la région ont été mis en terre sur une distance de 70 km, dans le cadre de la mise en place d'un parcours de brise-vents au niveau des zones pastorales et agricoles des communes de Kenadsa et Meridja, selon la même source. **APS**

LIBYE, POUR EXIGER
LA DISSOLUTION DES MILICES

Manifestations à Benghazi

Quelque 2.000 personnes sont descendues vendredi dans les rues de Benghazi, dans l'est de la Libye, pour demander la dissolution des milices armées et l'intégration dans les forces de sécurité des ex-rebelles ayant combattu en 2011 le régime du dictateur déchu Mouammar Kadhafi.

"Nous exigeons la dissolution de toutes les milices et l'intégration au cas par cas de leurs membres dans les forces de l'armée et de la police",

a déclaré à l'AFP un des manifestants, Bilal Bettamer, un étudiant en droit.

"Nous demandons le départ des criminels pro-Kadhafi et favorables (à l'ancien régime) de l'armée et de la police. Nous voulons mettre fin à l'impasse entre l'armée et les milices", a-t-il ajouté.

Les anciens chefs et combattants de la rébellion qui ont refusé de rejoindre les appareils sécuritaires de l'Etat réclament que ces institutions soient épurées des caciques de l'ancien régime de M. Kadhafi.

Après la prière musulmane du vendredi, des centaines de manifestants ont convergé vers la place Tibesti à Benghazi, berceau de la révolution contre le colonel Kadhafi en 2011.

"Nous voulons une armée unifiée", "Plus jamais d'assassinats", pouvait-on lire sur les bannières des manifestants. Des hélicoptères et des avions-chasseurs ont survolé la manifestation organisée sous le slogan de "Benghazi ne va pas mourir", une semaine après le déploiement par l'armée de ses forces pour assurer la sécurité de la ville.

YÉMEN, ATTAQUE ARMÉE

Un officier du renseignement tué

Un officier du renseignement yéménite a été tué samedi dans une attaque armée dans le sud du Yémen, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Selon cette source, citée par des médias, il s'agit du lieutenant-colonel Mutei Baqatyan, chargé de la sécurité dans la ville de Mukalla. Il a été tué par deux hommes armés circulant sur une moto. C'est le deuxième officier abattu dans des attaques armées en un mois du Yémen.

Le 11 décembre, le directeur adjoint de la sécurité politique dans la même ville, le colonel Ahmad Al-Ramada, avait été tué près de son domicile alors qu'il se rendait à son travail.

Des groupes armés ont multiplié les attentats contre les officiers de l'armée et des services de sécurité, en particulier dans le sud et l'est du pays, où le réseau terroriste Al Qaïda est bien implanté.

APS

SYRIE, LA VILLE AU CŒUR DES TENSIONS

L'armée reprend le contrôle d'un quartier de Homs

D'après l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, les forces loyales à Bachar al-Assad bombardent de nombreuses villes aux mains des rebelles.

En Syrie, Homs est toujours au cœur des tensions entre rebelles et forces loyales à Bachar el-Assad. L'armée syrienne s'est, en effet, emparée, samedi, d'un quartier qu'elle assiégeait à Homs, grande ville du centre du pays frappée par une grave crise humanitaire en raison des combats, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). "L'armée avait lancé il y a plusieurs jours une offensive sur le quartier de Deir Baalbeh [dans le nord de la ville], avec de lourds bombardements, des combats continus et des assauts répétés, au terme de laquelle les rebelles se sont retirés", a expliqué l'OSDH.

Cette organisation basée en Grande-Bretagne et s'appuyant sur un large réseau de militants et de médecins a précisé ne pas être en mesure de fournir un bilan pour ces violences en raison des difficultés pour communiquer avec les militants dans ce secteur. Selon l'OSDH, plusieurs autres quartiers rebelles sont toujours assiégés dans cette ville surnommée par les militants anti-régime la "capitale de révolution" et où les habitants manquent de tout depuis des mois.

Alep sous les roquettes

La ville, ancien cœur industriel du pays, avait été la cible en février d'une offensive de grande ampleur de l'armée, qui avait pilonné des zones résidentielles, tuant quelque 700 personnes, en majorité des



civils. A l'ouest de cette ville, des bombardements et des combats entre soldats et rebelles se déroulaient samedi au Crac des Chevaliers, dont l'armée tente de reprendre le contrôle, selon l'OSDH. Dans le nord du pays, les combats se poursuivaient aux abords de l'aéroport militaire de Menagh, près d'Alep, dans lequel les rebelles sont parvenus à pénétrer jeudi après des mois de siège, selon la même source. Dans la nuit, plusieurs localités de la province d'Alep ont été bombardées et de nombreuses roquettes se sont abattues sur différents quartiers de la ville, où des combats ont repris, a ajouté l'OSDH. Les troupes ont également bombardé des local-

ités des provinces de Hama (Centre) et de Deraa (Sud), où un homme est mort sous la torture peu de temps après son arrestation, tandis que deux rebelles ont péri lors de combats dans la région orientale de Deir ez-Zor, selon l'OSDH. Près de Damas, l'artillerie du régime a bombardé plusieurs localités et des avions de l'armée survolaient la zone, tandis que des combats avaient lieu en particulier à Daraya (Sud-ouest), selon la même source. Vendredi, 153 personnes sont mortes dans les violences à travers le pays — 57 combattants pro-régime, 49 rebelles et 47 civils —, selon un bilan provisoire de l'OSDH.

R. I./Agence

INDE, APPEL AU CALME APRÈS LA MORT D'UNE ÉTUDIANTE VIOLÉE

La population sous le choc



Suite à la vague d'indignation qui avait suivi le viol de la jeune femme le 16 décembre, les autorités assurent que «très bientôt des décisions solides seront prises» pour protéger les femmes. L'étudiante indienne victime d'un viol col-

lectif le 16 décembre à New Delhi est décédée dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé l'hôpital de Singapour où la jeune femme luttait contre la mort depuis deux jours. L'annonce de ce décès a horrifié le pays où les autorités, craignant de nouvelles manifestations, ont mis en

place des forces anti-émeutes dans les rues de New Delhi et ont bouclé plusieurs quartiers du centre-ville.

La police de New Delhi a également appelé la population au calme et au recueillement, dans un communiqué publié par le chef de la police, Neeraj Kumar. Le chef du gouvernement local de New Delhi, Sheila Dikshit, a assuré que "très bientôt, des décisions solides seraient prises pour protéger les femmes dans la capitale indienne", a-t-elle déclaré devant des journalistes.

Le Premier ministre indien Manmohan Singh s'est dit «profondément attristé» par la nouvelle du décès de la jeune femme — dont le corps doit être rapatrié samedi soir en Inde, selon l'ambassadeur indien à Singapour. La chaîne de télévision indienne NDTV a rendu hommage à la jeune fille en affichant ce bandeau : «Que cette fille de l'Inde repose en paix!». Un rassemblement serait en cours, selon le livre mis en place par le Times of India, à l'arrêt de bus où la jeune femme a rencontré ses agresseurs. La jeune femme, dont l'identité n'a jamais été révélée, était une étudiante en kinésithérapie d'origine modeste, venant d'une région rurale de l'Uttar Pradesh, le plus grand Etat de l'Inde.

DÉTÉRIORÉS PAR L'INCENDIE À LA GRANDE-POSTE,

Le réseau téléphonique Internet rétablis dès aujourd'hui



Le réseau Internet (ADSL) au niveau du central téléphonique de la Grande-Poste, endommagé suite à l'incendie du 19 décembre, sera totalement rétabli samedi, alors que le réseau de la téléphonie fixe sera fonctionnel dès dimanche, a annoncé vendredi à Alger le président-directeur général (P.-dg) d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.

Page 12

SUSPENSION DU PROCESSUS D'OCTROI DE LA LICENCE 3G



Une procédure liée au dossier de Djezzy

Le gouvernement a décidé de suspendre le processus d'octroi de la licence 3G jusqu'à ce que le dossier d'acquisition de 51% des parts de l'opérateur mobile Orascom télécoms Algérie (OTA-Djezzy) soit clos, a affirmé vendredi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

Page 13

DÉTÉRIORÉS PAR L'INCENDIE À LA GRANDE-POSTE

Le réseau téléphonique et Internet rétablis dès aujourd'hui

Le réseau Internet (ADSL) au niveau du central téléphonique de la Grande-Poste, endommagé suite à l'incendie du 19 décembre, sera totalement rétabli samedi, alors que le réseau de la téléphonie fixe sera fonctionnel dès dimanche, a annoncé vendredi à Alger le président-directeur général (Pdg) d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.

Le P-dg d'Algérie Télécom a également indiqué, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, que le réseau Internet (ADSL) a été rétabli à 90 % ce vendredi, contre 76 % le 20 décembre passé. Pour ce qui est des lignes téléphoniques fixes, il a noté le rétablissement, ce vendredi, de 80 % des lignes contre 75 % le 24 du mois courant. Donnant d'autres détails, M. Mehmel a fait savoir que 37.063 clients actifs sur 3,2 millions d'abonnés en ligne téléphonique ont été touchés, soit 1,85 % du total du parc et 26.737 clients sur 1,1 million d'abonnés ADSL ont été victimes de cet incendie, soit 2,67 % du taux global d'abonnés à l'ADSL. Il a ajouté, qu'en matière de supports en fibres optiques, 49 câbles de différentes capacités ont été touchés ainsi que 37 supports en câbles concédés (cuivre). Ecartant, en outre, l'idée d'un incendie "volontaire", il a rappelé l'incident similaire enregistré, en 2007, à la Grande-Poste où une infiltration d'eau avait causé un court-circuit. Il a également cité les incendies qui se sont produits à Oran et à Ouargla. Le Pdg d'Algérie Télécom a souligné, par ailleurs, la nécessité de renforcer les mesures de sécurité des infrastructures, notamment les réseaux souterrains et d'améliorer les procédures de gestion de crise, suite aux dégâts constatés lors du récent incendie de la Grande-Poste. M. Mehmel a également souligné l'"importance" du maintien de la dynamique de modernisation du réseau, à travers le territoire national et de l'"accélération" du déploiement des MSAN (Noeud d'accès multi-service) prévu à Alger. Il a indiqué, à ce propos, que l'installation des MSAN



permettra de remplacer les câbles de transport en cuivre par des câbles de fibre optique, la réduction des distances des câbles de distribution et l'amélioration de la qualité des services ainsi que la déconcentration des équipements des services. De son côté, le ministre de la Poste et des TIC a indiqué que l'incendie de la Grande-Poste "est dû à un court circuit et non à un acte criminel visant à perturber la visite d'Etat de deux jours du président français, François Hollande". "L'incendie est dû à un court circuit. Je tiens à dire que c'est juste une simple coïncidence s'il s'est déclaré, le jour de l'arrivée de M. Hollande (19 décembre passé)",

a soutenu M. Benhamadi, précisant qu'Algérie Télécom avait déposé une plainte contre X. Le ministre a démenti l'information donnée par certains titres de la presse, faisant croire que le feu s'était déclenché au moment où le cortège présidentiel passait près de la Grande-Poste. Il a expliqué que l'incendie s'est déclenché à 10 heures du matin dans une galerie fermée qui "n'appartient même pas à Algérie Télécom". "Cette galerie appartient à l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre", a-t-il affirmé. Le ministre a toutefois estimé que l'ouverture d'une enquête dans un cas pareil est "tout à fait normal".

SELON UN RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DU CNUCED
L'Algérie devancée par ses voisins dans les TIC



L'Algérie a dépensé en 2011 plus de 4,5 milliards de dollars dans le secteur des TIC. Ainsi, les TIC en Algérie ne représentent qu'environ 4% du produit intérieur brut (PIB) loin de la moyenne mondiale estimée à 7%. D'après le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le budget reste dérisoire pour un secteur aussi important pour le développement socio-économique d'un pays. A cet effet, l'Algérie est non-seulement en retard sur la moyenne mondiale, mais elle est aussi devancée par ses voisins qui ne disposent pas d'autant de ressources financières. En effet, le Maroc a investi dans les TIC à la même période de référence plus de 13,2 milliards de dollars dont la contribution dans le PIB national est estimée à 7% alors qu'en Tunisie, l'on enregistre un PIB de 13,5%. Il est à rappeler que l'Algérie n'a consacré en 2011 que 144 millions de dollars pour le développement logiciel, alors que la Tunisie a consacré 285 millions pour le même créneau, soit presque le double du budget alloué par l'Algérie.

LG ELECTRONICS ALGÉRIE
3 journalistes récompensés lors d'une soirée de fin d'année



C'est dans un somptueux restaurant indien, sis à Cheraga à Alger que LG Algérie a convié hier son club de presse pour une soirée conviviale afin de fêter la nouvelle année 2013.

En présence du directeur de LG Algérie, ainsi que de nombreux responsables de la filiale algérienne de la firme sud-coréenne, les journalistes présents à cette soirée ont dégusté les bons plats de ce restaurant sous une belle musique indienne. Lors de son allocution de bienvenue, le DG de LG Algérie a remercié toute son équipe marketing, commerciale, mais aussi ses distributeurs des efforts qui ont été faits pour que l'entreprise ait pu réaliser de bons résultats au courant de l'année 2012. Cela a été également l'occasion pour le patron de LG Algérie de récompenser les meilleurs écrits journalistiques publiés pendant toute l'année. A cet effet, le premier prix a été décerné au journaliste Hafid Azouz du quotidien « Transaction d'Algérie », alors que le second prix est revenu à Hassiba Akouch du journal « Ennahar ». Enfin, le dernier prix est revenu à la journaliste Samira Azzag du quotidien « Le Temps d'Algérie » (langue française). Pour ce début de l'année 2013, LG Algérie a mis en avant sa gamme Optimus, notamment son élégant Smartphone Optimus L7 dans ses deux coloris wight & black. Un téléphone portable que les responsables LG Algérie lui voient un grand succès sur le marché national.

SUSPENSION DU PROCESSUS D'OCTROI DE LA LICENCE 3G

Une procédure liée au dossier de Djezzy

Le gouvernement a décidé de suspendre le processus d'octroi de la licence 3G jusqu'à ce que le dossier d'acquisition de 51% des parts de l'opérateur mobile Orascom Télécom Algérie (OTA-Djezzy) soit clos, a affirmé vendredi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

"Le gouvernement a décidé de suspendre le processus d'octroi de la licence 3G jusqu'à la conclusion du dossier de Djezzy et l'acquisition par l'Etat algérien de 51% des parts de cet opérateur", a déclaré M. Benhamadi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec des cadres de son ministère, précisant cependant que les négociations autour de ce dossier "arrivent à terme".

Il a fait savoir qu'une commission a été mise en place au niveau du gouvernement pour suivre le dossier de la nouvelle génération de la téléphonie mobile. "On parle de la 3G et 3G+ avec l'octroi à Algérie Télécom d'une autorisation LTE fixe", a souligné M. Benhamadi. Le ministre a ajouté, en outre, que les opérateurs mobiles pourront, après trois ou quatre ans, passer à la licence 4G. "Si nous voulons que tous les citoyens passent à la 4G, il est nécessaire de passer, d'abord, par cette phase intermédiaire qui est la 3G+", a-t-il dit.



"Nous avons consulté les opérateurs dans ce sens et ils sont tous d'accord", a ajouté M. Benhamadi, estimant, à ce sujet, que l'introduction de la 3G et la 3G+ "va réellement améliorer la qualité du service du haut débit et donner une alternative au citoyen pour aller vers des services Internet autres que ceux de la téléphonie fixe".

"L'avenir numérique du pays réside dans notre capacité à irriguer notre fibre optique. Toutes les entités publiques devront se connecter à ce réseau", a fait remarquer le premier responsable du secteur de la poste et des télécommunications. "C'est un travail colossal et un défi que nous devons relever, car, (...), si nous voulons aller vraiment vers l'objectif de numérisation du territoire, il faudra qu'on passe par cette densification de la fibre optique en mutualisant tous les moyens", a soutenu M. Benhamadi.

PARTENARIAT FAF-NEDJMA

Tous avec les Verts à la CAN 2013

La Fédération algérienne de football (FAF) et Nedjma s'associent pour accompagner la sélection algérienne durant la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Orange CAN 2013, qui se déroulera en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février 2013.

Pour encourager l'équipe nationale algérienne dans son parcours sud-africain, les deux partenaires engagent une grande opération au profit des supporters algériens afin de faciliter leur déplacement et séjour dans les meilleures conditions.

Des dirigeants de clubs, des sportifs, des partenaires commerciaux (points de vente, co-distributeurs, clients entreprises), des fans de la page Nedjma sur Facebook et des employés de Nedjma s'envoleront le 20 janvier vers Johannesburg, à bord de vols d'Air Algérie.

Avec le support du tour opérateur Touring Voyages Algérie (TVA), des packs complets seront offerts aux supporters. Cette prise en charge comprend le billet d'avion, le séjour en demi-pension dans des hôtels tout en incluant les formalités de visa, le transport, les transferts vers Johannesburg, Pretoria et Rustenburg, les tickets de stade et l'assurance voyage. Nedjma distribuera dans les vols prévus à cette occasion des casquettes, des t-shirts et des drapeaux algériens.

A l'occasion de cette opération le président de la FAF, Mohamed Raouraoua a déclaré : « La FAF est ravie de s'allier à Nedjma et à Air Algérie pour donner l'occasion aux supporters algériens d'aller en nombre encourager leur équipe nationale en Afrique du Sud. La présence de nos supporters dans les stades, grâce notamment à l'alliance des trois partenaires, sera d'un grand soutien moral aux joueurs de la sélection nationale engagée dans le plus grand rendez-vous footballistique africain. Nous souhaitons beaucoup de succès et de victoires à notre



équipe dans son parcours en CAN 2013. » Pour sa part, Joseph Ged, directeur général de Nedjma, a notamment affirmé : « Nous sommes très honorés de nous associer à la FAF et à Air Algérie pour permettre aux supporters algériens d'accompagner les Verts dans leur aventure sud-africaine. Nedjma fière de son statut de sponsor officiel de la FAF et de l'équipe nationale tient à exprimer, comme elle l'a déjà fait en de nombreuses occasions, son engagement sincère et indéfectible aux côtés de la sélection nationale. En cette CAN 2013, nous sommes heureux de

partager avec tous les Algériens la passion du football africain et restons confiants quant aux grandes potentialités de nos joueurs à qui nous souhaitons bonne chance. » A travers cette opération d'envergure au profit des supporters et des amoureux du ballon rond, la FAF et Nedjma apportent leur contribution dans l'élan national d'encouragement et de soutien à l'équipe algérienne engagée dans cette compétition footballistique africaine majeure.

ESPACE DJEZZY

Le Samsung Galaxy Tab 2 en promotion



Optimum Télécom Algérie, Djezzy a lancé il y a quelques jours une nouvelle promotion au niveau de tous ses espaces à travers le territoire national. En effet, le Samsung Galaxy Tab 2 (7.0) est commercialisé au prix de 43 099 Da TTC. Après le succès commercial des tablettes, Djezzy a décidé de joindre son nom à celui de Samsung et donner la possibilité à ses clients d'en posséder une de la marque sud-coréenne. En fait, Galaxy Tab 2 est doté d'un écran de 7 pouces (600x1024 px) et d'une mémoire interne de 16Go avec possibilité d'extension jusqu'à 32 Go. Côté connectivité, le Galaxy Tab 2 est compatible au réseau Wi-Fi, EDGE, GPRS et GSM.

NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA POSTE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les "manquements" de la loi 2003 complétés

Le projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et de celles liées aux technologies de l'information et de la communication, approuvé mercredi par le Conseil des ministres, vise à compléter les "manquements" existants dans la loi 2003, a indiqué vendredi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi. Le ministre a expliqué, lors d'une conférence de presse, que l'application sur le terrain de la loi 2003, a permis de constater la "non prise en charge" des aspects induits notamment par le développement futur de la Poste. M. Benhamadi a précisé, à ce propos, que le nouveau projet vient combler les lacunes existantes dans la précédente loi, afin d'adapter, a-t-il précisé, le secteur des technologies de la communication aux "aspirations nouvelles" des citoyens.

Il s'agit, entre autres, d'introduire la "portabilité" du numéro qui permet au client désirant changer d'opérateur de garder son numéro, son courrier hybride ou sa banque postale. Le projet de loi tel qu'il a été adopté par le Conseil des ministres, a relevé le ministre, renferme de nouvelles dispositions qui visent "à consacrer la démocratisation de l'accès aux services de la poste, des télécommunications et des nouvelles technologies". Cette nouvelle dynamique devra "s'articuler particulièrement" sur la promotion de l'accès à



l'Internet à haut et à très haut débit au profit des citoyens et des entités économiques.

"La loi 2003 n'a pas pris également en charge tous les aspects de développement. Elle a été promulguée dans des conditions particulières", a encore soutenu le ministre. M. Benhamadi a, par ailleurs, indiqué qu'en plus du nouveau projet de loi, il y aura la création d'un observatoire de poste et des technologies de la communication qui sera composé d'experts en la matière. Il a appelé, dans ce cadre, Algérie Télécom à améliorer ses services, car, a-t-il expliqué, les prochains mois connaîtront une nouvelle concurrence permettant au citoyen de choisir de rester avec Algérie Télécom ou changer d'opérateur.

JOURNÉES CULTURELLES
NATIONALES À NAAMA

Large participation de troupes folkloriques

De nombreuses troupes folkloriques et artistiques prennent part aux journées culturelles nationales de folklore ouvertes jeudi à Naama, à l'initiative de la direction de la culture.

Placée sous le thème "Le patrimoine de la nation : développement du sens identitaire", cette manifestation qu'abrite la maison de la culture Abdelhamid-Benbadis de Naâma s'est ouverte dans une ambiance haute en couleurs à travers un imposant défilé des troupes participantes issues des Hauts-Plateaux et du Sud.

Les troupes, "Moâlem Mansour", "Djilan El Gnawi", "El Hidous" d'Ain Sefra (Naama), "El Alaoui", "Tindi", "Karkabou", se sont, à cette occasion, produites à la satisfaction d'un public qui a également apprécié un récital poétique animée notamment par le poète populaire Mamouni Hamdaoui.

Le programme de ces journées, coïncidant avec la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, prévoit, outre des soirées artistiques, des communications axées sur les voies et moyens de valorisation et de préservation du patrimoine immatériel, la culture populaire, la guerre de Libération dans la poésie populaire algérienne, qui seront animées par des chercheurs et anthropologues des universités de Tizi Ouzou, Tisssmsilet, Oran et Saïda, ont indiqué les organisateurs. Des ateliers sur les thèmes de la danse et de la musique seront également animés au profit des adeptes de l'art populaire, outre un récital poétique qui sera animé par des poètes populaires des régions de Naâma, El Bayadh, Djelfa et Tiaret. Une exposition sur les instruments de musique, les tenues de danse populaires, et autres effets folkloriques, ainsi que des produits d'artisanat, sera organisée en marge de ces journées culturelles.

Cette manifestation de trois jours vise à sensibiliser le public sur le patrimoine lyrique dans ses différents genres folkloriques, la promotion du patrimoine immatériel, dont la chanson et la musique, pans de la culture populaire du pays, ont encore souligné les organisateurs.

THÉÂTRE POUR ENFANTS"
À OUM EL-BOUAGHI

Journées d'hiver

Des "journées d'hiver du théâtre pour enfants" se tiendront à partir de samedi prochain à la maison de la culture Nouar Boubakeur d'Oum El-Bouaghi, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de cette structure. Cette manifestation de cinq jours s'inscrit, selon Nouri Hellal, dans le cadre du programme d'animation culturelle et artistique ciblant le jeune public de la wilaya, notamment les écoliers à l'occasion des vacances scolaires d'hiver. Des troupes d'Oum El-Bouaghi, Constantine, Alger et Batna animeront ces journées dont le programme prévoit des spectacles de clowns de la troupe Echahirine d'Alger. Les pièces Jaouharat essalem de l'association du théâtre pour enfants de Constantine et El warda echaïka de l'association Masrah Ellil, de la même ville, sont annoncées également.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS DE SIDI BEL-ABBÈS

El-Kayane sacrée meilleure pièce

Le Grand Prix de la 2^e édition du Festival national du théâtre pour enfants et des marionnettes a été décerné, jeudi soir à Sidi Bel-Abbès, à la troupe "Atfal El-Jazira" de la wilaya de Khenchela pour sa pièce intitulée "El-Kayane".

PAR ROSA CHAOUI

La cérémonie de clôture de cette manifestation placée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, s'est tenue à la Maison de la Culture Kateb Yacine en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, Belkacem Mellah rapporte l'APS. Dans son allocution, M. Mellah a prononcé des mots d'encouragement pour l'ensemble des troupes participantes tout en félicitant les lauréates de cette édition à l'instar de la troupe de Khenchela qui a remporté le Grand Prix récompensant la meilleure œuvre complète. Le prix de la meilleure réalisation a été attribué à la troupe *El-Banadiq* de Sidi Bel-Abbès pour sa pièce "Abhatou aan akhi", tandis que celui du meilleur texte théâtral est revenu à une troupe de Laghouat ayant joué "hikayet El Osfour". Le prix de la meilleure scénographie a été décerné à une troupe de Tlemcen qui a participé avec une pièce intitulée *Mamlakat Eddayaa*, alors que le prix du jury a été attribué à une troupe de M'sila pour sa pièce *Adam oua Charik*.

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été partagé par deux lauréates



ex-aequo, Wassila Hamad de Bouira et Roumaïssa Belkhaoula de Khenchela, tandis que le prix du meilleur rôle masculin a été remis à Mennaceur Wahid de Médéa. Une mention spéciale a été aussi réservée à la troupe "Chada Tarab" de Sidi Bel-Abbès qui a suscité l'admiration du public avec son spectacle proposé lors de la cérémonie de clôture, interprété par des enfants en hommage aux martyrs de la lutte de libération nationale. Le commissaire de cette manifestation, Guettaf Mohamed Bouchakour a indiqué à cette occasion que

ce Festival a drainé, en une semaine d'activités, plus de 30.000 spectateurs pour une cinquantaine de représentations données à la maison de la culture Kateb Yacine, au Théâtre régional et dans les établissements de jeunes.

Les organisateurs ont également tenu à marquer cet événement en honorant le plus jeune comédien du festival, âgé de moins de 5 ans et qui évolue au sein d'une troupe de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naama.

R. C

TAMANRASSET, CHANSON ET MUSIQUES AMAZIGUES

Concerts et joutes oratoires au menu

La capitale de l'Ahagar, Tamanrasset vibre ces derniers jours au rythme des concerts de chants amazigh, des soirées artistiques accompagnées de joutes oratoires, animées dans le cadre des activités de la 5^e édition du Festival national de la chanson et de la musique amazighes. Le public de Tamanrasset, familles, mélomanes, et visiteurs en vacances dans cette région du Grand Sud ont fortement apprécié les soirées ryth-

mées aux airs des chansons targuies, chaouies, kabyles et mozabites, animées par des troupes et vedettes, dont les artistes Chaliou Oukha, Dakmi d'Abelessa, Tafouk Nahaggar de Tadhrouk, à travers lesquelles elles se sont mesurées par la force du verbe puisé d'un patrimoine ancestral et de mélodies produits d'instruments modernes et traditionnels. Dans une ambiance riche en couleurs et en sonorités, le public a également vibré aux sons de la

musique chaouie interprétés par la troupe "Djorf" et d'autres morceaux musicaux interprétés par la vedette de la chanson kabyle "Nora" et de l'artiste "Iwrayan" de Chenoua. Les activités de ce festival dédié à la chanson amazighe, marqué par une parfaite organisation, de l'avis du public, devront être clôturées jeudi soir par une cérémonie de remise des prix aux meilleures troupes et vedettes participantes.

APS

THÉÂTRE KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

"The fire of Anatolia" enflamme le public

La troupe de danse turque "The fire of Anatolia" (le feu de l'Anatolie) a donné jeudi, au théâtre Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, son premier spectacle en Algérie, en présence d'un public nombreux, qui a été émerveillé par les chorégraphies époustouflantes et hautes en couleur, exécutées par les danseurs. Après le lever de rideau sur une scène au milieu de laquelle jaillit une flamme, en référence au nom de la troupe "the fire", les danseurs entament l'exécution de leurs chorégraphies sur un rythme endiablé et sur fond d'une musique techno, mêlant des notes orientales. Tout au long du spectacle, qui a

duré plus d'une heure, les 50 danseurs qui se sont déplacés à Tizi-Ouzou, ont exécuté des chorégraphies exigeant un effort considérable. Les tableaux s'enchaînent en faisant découvrir au public un harmonieux patchwork de danses folkloriques d'Anatolie, dont la danse du ventre, la danse avec les épées, des danses modernes et de ballets. La culture de la région d'Anatolie était présente à travers des images diffusées sur un écran au fond de la scène, les costumes des danseurs, mais aussi de part les compositions musicales de Taner Demiralp, Fuat Saka, Mustafa Erdo. Après ce premier spectacle à Tizi-

Ouzou, la troupe donnera deux représentations à Alger samedi et dimanche prochains. "The fire of Anatolia" a été créée par Mustapha Erdogan et a donné son premier spectacle en 2001. Elle s'est produite dans 85 pays devant un auditoire d'environ 20 millions de personnes au total. Elle détient deux records du Guinness, l'un pour sa performance de danse la plus rapide, avec 241 pas exécutés par minute, et l'autre, pour le public le nombreux, avec 400.000 personnes présentes au spectacle dans la région de la mer Noire.

APS

CATARACTE

Savoir reconnaître les premiers signes ?

La cataracte résulte d'une opacification du cristallin. Le nombre de personnes concernées augmente avec l'âge, mais certaines personnes jeunes peuvent être touchées, imposant une opération précoce de la cataracte.

Au final, une personne sur deux sera concernée par la cataracte... Le cristallin permet la mise au point et la formation d'une image nette sur la rétine. Or celui-ci peut s'opacifier progressivement, empêchant plus ou moins la lumière de passer, avec pour résultat une vision qui se brouille et s'amenuise. C'est la cataracte.

Le vieillissement contribue à l'apparition de la cataracte : le cristallin vieillit.

Mais il existe bien d'autres facteurs pouvant favoriser la survenue d'une cataracte.

Facteurs de risque de la cataracte :

- Le vieillissement
- Des antécédents familiaux de cataracte.
- Certains médicaments (cortisone, radiothérapie...)
- Le tabac.
- Certains maladies (diabète...)
- Les fortes expositions au soleil
- Un traumatisme oculaire ou un traitement chirurgical de l'œil.

Premiers signes

-La baisse de l'acuité visuelle est le premier signe, mais elle s'installe très progressivement, durant des mois, voire des années

- Hypersensibilité à la lumière (photophobie)
- Éblouissement en contre-jour, lors du passage de la lumière à l'obscurité
- Sensation d'éblouissement ou d'aveuglement la nuit, rendant la conduite de nuit difficile
- Présence d'un halo autour des sources lumineuses



- Sensation de brouillard
- Modification de la vision des couleurs (seuls les rouges et les orangés demeurent bien perçus)
- Baisse de la vision des contrastes
- Les objets semblent plus ternes, grisâtres, délavés, moins lumineux
- Sensation de vision double.

Opération de la cataracte...

La cataracte ne peut pas être corrigée à l'aide de lunettes puisqu'il existe un obstacle visuel dans l'œil : le cristallin ne laisse plus passer suffisamment de lumière.

Il faut donc recourir à une intervention chirurgicale.

L'opération de la cataracte consiste à remplacer le cristallin par un implant.

Le cristallin est détruit en petits morceaux à l'intérieur de l'œil, lesquels sont ensuite aspirés avant d'insérer un cristallin artificiel.

L'intervention se déroule le plus souvent en ambulatoire (sans nuit à l'hôpital).

Aujourd'hui, il existe des implants permettant de corriger en partie un autre défaut visuel en plus de la cataracte (myopie, hypermétropie).

Quand se faire opérer ?

À partir de soixante ans, presque tout le monde présente un début de cataracte, plus ou moins gênant. Mais la cataracte peut aussi se manifester dès 40-50 ans.

Le critère numéro 1 de décision est la baisse de la vision et la gêne occasionnée. C'est ainsi que certaines personnes jeunes sont opérées, souvent motivées par la poursuite des activités professionnelles, mais aussi pour permettre la poursuite de la conduite chez les plus âgées.

L'opération de la cataracte est très fréquente et les résultats sont généralement excellents. Cette intervention est cependant délicate et nécessite de choisir un chirurgien expérimenté, exerçant dans un établissement pratiquant chaque année un nombre important d'opérations et disposant d'un bloc opératoire dédié à l'ophtalmologie.

Peut-on prévenir la cataracte ?

Protégez vos yeux du soleil, en portant été comme hiver des lunettes de soleil et un chapeau à larges bords. Mangez suffisamment de fruits et légumes, les antioxydants étant protecteurs. En cas de diabète, maintenir sa glycémie sous contrôle.

PRURIT ANAL

Quelles causes, quelles thérapies ?

Les démangeaisons anales, ou prurit anal, peuvent avoir plusieurs origines. Le point sur les causes possibles des démangeaisons anales : maladies de l'anus, parasites, affections cutanées, hémorroïdes...

Le prurit anal touche plus souvent des hommes que des femmes. Irritations, sensation de brûlures, puis démangeaisons s'accompagnant d'un irrésistible besoin de se gratter...

Le prurit anal est un symptôme fréquent et bénin, mais qui peut se compliquer en raison du grattage justement. Il est donc nécessaire de soigner ces démangeaisons, idéalement en traitant la cause.

Quelles sont les complications potentielles des démangeaisons anales ?

Le grattage peut aisément provoquer des lésions, lesquelles peuvent se surinfecter, provoquant des plaies difficiles à soigner de par leur localisation.

Ces plaies qui s'auto-entretiennent en raison du besoin impérieux de gratter, rendent souvent la cause difficile à identifier.

Quelles sont les causes du prurit anal ?

Le plus souvent, on ne retrouve pas de cause aux démangeaisons anales (un cas sur deux environ), sinon l'origine peut être d'une maladie de l'anus, de la peau, voire des parasites ou des hémorroïdes.

Maladies de l'anus :

Une fistule anale (formation d'un conduit entre le canal anal et la peau autour de l'anus généralement due à une infection locale des glandes d'Herman et Desfosses) : écoulements purulents au niveau de l'anus provoquant des démangeaisons anales.

Le traitement est chirurgical : on procède à une résection de la fistule.

Une fissure anale (plaie cutanée au niveau de l'anus provoquée par une constipation chronique, des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la maladie de Crohn, l'accouchement ou certaines pratiques sexuelles) : vives douleurs, écoulements de sang et prurit anal.

Le traitement repose le plus souvent sur des médicaments à base de stéroïdes (crèmes, suppositoires...), cicatrisants, laxatifs ou qui dilatent les vaisseaux sanguins. Les hémorroïdes s'accompagnent souvent de fortes démangeaisons dans la zone anale.

Les parasites comme les vers intestinaux de type oxyures (surtout chez les enfants). Le traitement repose sur des vermifuges.

Une mycose digestive (infection intestinale par des champignons). Le traitement est antifongique.

Il existe également des facteurs favorisant ou déclenchant des démangeaisons anales, comme : la consommation d'alcool, d'épices, l'obésité et le diabète.

Enfin, certaines causes sont allergiques et irritantes : savons antiseptiques, déodorants, parfum, papier toilette, certains sous-vêtements, etc.

Quel traitement ?

Le traitement des démangeaisons anales est celui de la cause. Lorsque celle-ci n'est pas identifiée, les lésions sont traitées localement à l'aide de médicaments cicatrisants et diminuant l'inflammation. Évidemment, l'hygiène est primordiale, et surtout le lavage et le séchage de cette zone délicate.

Il est recommandé de ne pas tarder pour consulter, même si le sujet peut sembler délicat à aborder avec le médecin, car plus les lésions sont bénignes et donc traitées tôt, plus la guérison est rapide et inversement.

Peut-on prévenir le prurit anal ?

Idéalement, après chaque selle, lavez la zone anale avec un savon doux ou un produit sans savon.

Pour vous essuyer, utilisez du papier hygiénique non parfumé et non coloré.

Ne frottez pas mais tamponnez. A défaut, utilisez un morceau de coton imprégné de lait hydratant.

Portez des sous-vêtements larges et en coton.

Évitez les aliments irritants : alcool, épices, café, chocolat...

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE)

Le MO Béjaïa crée la surprise

La surprise de ces 16es de finale de la Coupe d'Algérie est à mettre à l'actif du club de Ligue 2, le MO Béjaïa, qui est allé battre le club de la Ligue 1, en l'occurrence le CA Batna sur ses terres (0-1).

PAR MOURAD SALHI

Le club batnéen s'est fait surprendre par la redoutable équipe du MO Béjaïa et s'enfoncé, ainsi, dans la crise. En s'imposant contre cette formation de la capitale des Aurès, les Béjaïois confirment leur bonne santé affichée depuis l'entame de la saison. Une seule réalisation de Djabali à la 38e minute de jeu permettra aux Crabs de se qualifier au prochain tour et poussera, du coup, l'entraîneur du CAB, Rouabah, à rendre son tablier juste après cette rencontre. Le MO Béjaïa, qui occupe la deuxième place au classement général de Ligue 2, pourra désormais se consacrer au championnat et à l'objectif de monter en fin de saison en Ligue 1.

Le CS Constantine a infligé, de son côté, une véritable correction à la lanterne rouge de Ligue 1, l'USM Bel-Abbès, en la laminant (5-1) grâce, notamment, à un doublé de Boulemdaïs, alors que le MC Oran, mal en point en championnat, s'est baladé face à l'IRB Hadjar (4-0). L'ES Sétif, leader du championnat national de Ligue 1, s'est



débarrassée difficilement du petit poucet, le NRB Touggourt (2-1), en l'occurrence. Le champion d'Algérie d'hiver a éprouvé toutes les peines du monde sur son terrain pour venir à bout de cette équipe. L'ASO Chlef a éprouvé, pour sa part, d'énormes difficultés pour éliminer le MB Rouisset aux tirs au but (5-4) après une égalité parfaite (2-2) à l'issue des prolongations. L'affiche phare entre le MC Alger et la JS Kabylie a souri aux Algérois qui ont validé leur ticket aux tirs au but. Ce choc disputé au stade 5-Juillet devant plus de 20.000 supporters a tenu toutes ses promesses. Plusieurs occasions de scorer

ont été offertes pour les deux équipes pendant presque deux heures, mais aucune n'a été concrétisée. Il a fallu attendre la série des tirs au but pour voir le vieux club algérois l'emporter après un arrêt décisif de Chaouchi. Lors de la rencontre qui a mis aux prises deux pensionnaires de Ligue 2, le NA Hussein-Dey et l'AB Merouna, jouée au stade 20-Août, la qualification est revenue aux Sang et Or grâce à un penalty de Maldi. De son côté, la JSM Chéraga s'est qualifiée pour la première fois de son histoire aux huitièmes de finale après sa victoire sur le fil face à Hamra Annaba.

M. S.

FOOTBALL, PROFESSIONNALISME

Les clubs obligés d'ouvrir leur capital "sous peine de sanction"

Des sanctions seront prises à l'encontre des clubs professionnels qui refusent de faciliter la participation des investisseurs au capital de leurs SPA (sociétés par actions), a averti la Fédération algérienne de football (FAF) vendredi. "Le bureau fédéral appelle les clubs professionnels à faciliter la participation des investisseurs au capital des SPA dans l'intérêt de la pérennité du club sous peine de sanction", précise un communiqué de la FAF au terme de la réunion de son bureau fédéral tenu jeudi à Alger, sous l'égide de son président Mohamed Raouraoua. "Les cas de blocage avérés seront sévèrement sanctionnés conformément aux cahiers des charges", met en garde le BF. 32 clubs algériens des deux ligues 1 et 2 ont bénéficié du statut de "clubs professionnels" lors de l'été 2010, en créant leurs sociétés sportives par



actions, mais ils butent dans leur majorité à des problèmes financiers aigus. Seule l'USM Alger a connu l'arrivée d'un repre-

neur en la personne d'Ali Haddad, qui préside aux destinées du club de Ligue 1 algérienne depuis deux ans et demi.

Récemment, la Sonatrach, par le biais de la société mère et sa filiale Tassili Airlines, s'est appropriée de la majorité des actions du capital du MC Alger et le CS Constantine respectivement (Ligue 1). La même opération devrait se faire prochainement avec deux autres filiales du groupe pétrolier algérien, à savoir Naftal et Enafor, qui vont signer l'acte de cession de la majorité des actions du capital du MC Oran et de la JS Saoura respectivement (Ligue 1). Le bureau fédéral a exhorté "les conseils d'administration et assemblées générales des actionnaires des clubs professionnels à prendre une résolution d'ouverture du capital à tout investisseur", précisant qu'il s'agit là d'une obligation.

APS

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

L'Angola, première sélection à rejoindre l'Afrique du Sud

La sélection angolaise de football est la première à rejoindre l'Afrique du Sud, pays hôte de la 29e Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 (19 janvier - 10 février), a rapporté vendredi l'agence de presse Angop.

18 joueurs sur les 27 retenus par le sélectionneur uruguayen, Gustavo Ferrin, ont entamé jeudi un stage bloqué en Afrique du Sud, qui s'étalera jusqu'au début de la compétition.

Les éléments évoluant à l'étranger devront rejoindre le reste du groupe dans la pre-

mière semaine de janvier. Le coach des Palancas Negras devra retirer quatre joueurs en vue d'établir la liste finale des 23, avant le 9 janvier, date butoir fixée par la Confédération africaine de football (CAF). Au premier tour de la CAN-2013, l'Angola évoluera dans le groupe A avec l'Afrique du Sud, le Maroc et le Cap-Vert. Les coéquipiers de Manucho (Real Valladolid, Espagne) entameront la compétition le 19 janvier face au Maroc, au stade de Soccer City à Johannesburg.

APS



ARBITRAGE

3 Algériens retenus par la CAF

Les arbitres internationaux algériens Djamel Haïmoudi, Mohamed Benouza et Abdelhak Etchiali ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier durant la Coupe d'Afrique des Nations, CAN-2013 en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne. C'est la deuxième fois de suite après la CAN-2012 au Gabon et en Guinée Equatoriale que l'arbitrage algérien sera représenté par deux directeurs de jeu et un arbitre assistant. Mohamed Benouza officie en phase finale de la CAN depuis 2006 en Egypte, tandis que son compatriote Djamel Haïmoudi est sollicité depuis l'édition 2008 au Ghana. L'Algérie est le seul pays africain qui sera représenté par deux directeurs de jeu et un arbitre assistant à la CAN-2013, tandis que le Sénégal sera représenté par un trio d'arbitres sous la direction du directeur du jeu Badara Diatta, assisté de ses deux compatriotes Djibril Camara et El-Hadj Malick Samba.

L'Egypte, dont la sélection nationale n'est pas qualifiée à la CAN-2013, sera représentée par un seul arbitre, le directeur de jeu Jihad Gricha. Les arbitres retenus par la Confédération africaine de football pour la CAN-2013 sont attendus dans la capitale sud-africaine au plus tard le 15 janvier prochain à la veille de l'ouverture de la séance des cours, programmée par la commission des arbitres de la CAF que préside le Tunisien Tarek Bouchamaoui. Le lendemain, les arbitres sélectionnés effectueront une séance d'entraînement. D'autre part, la commission d'organisation de la CAN-2013 a réservé

l'hôtel Irene Lodge à Johannesburg pour l'hébergement des hommes en noir durant le déroulement du tournoi. Ils seront isolés du public durant toute la compétition et ce, dans le but d'éviter des tentatives de matches arrangés ou de corruption. La finale de la CAN-2013 entre la Zambie et la Côte d'Ivoire avait été dirigée par le Sénégalais Badara Diatta.

JS KABYLIE

Belkalem doit négocier avec l'EST

Le défenseur de la JS Kabylie Essaïd Belkalem devait se rendre samedi dernier à Tunis pour négocier son éventuel transfert vers l'Espérance de Tunis, a rapporté jeudi la radio tunisienne Shems FM, citant Mohand Cherif Hannachi, le président du club de Ligue 1 algérienne de football.

"D'après les informations en ma possession, Belkalem devrait rallier Tunis samedi pour discuter avec le responsable de l'ES Tunis", a déclaré Hannachi à la radio tunisienne. L'international algérien est également annoncé par les médias turcs à Burasport, club classé 6e de la Super Lig turque de football, souligne-t-on. Le premier responsable des Canaris a assuré, au passage, qu'il n'allait pas s'opposer au départ de son joueur, dont le contrat avec la JSK expirera en juin prochain, vers le champion en titre de Tunisie.

"Belkalem discute avec le président (de l'EST). S'il veut partir, nous n'avons aucun problème à le libérer. Du côté de la présidence des deux clubs, nous avons discuté et nous trouverons forcément un accord. C'est à Belkalem de se mettre d'accord avec l'Espérance", a indiqué Hannachi. A l'ES Tunis, finaliste malheureux de la dernière Ligue des champions africains, le défenseur de la sélection nationale retrouverait un autre Algérien, Youcef Belaïli, arrivé cet été chez le club tunisien.

En championnat de Tunisie, l'ES Tunis est leader avec 16 points, devant le Club Africain de l'Algérien Abdelmoumène Djabou, avec 15 pts. Essaïd Belkalem (23 ans) est retenu par le sélectionneur bosnien de l'équipe nationale algérienne parmi les 23 joueurs qui vont disputer la 29e Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2013), prévue en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février prochains.

Le joueur, qui s'est imposé comme titulaire lors des trois précédentes rencontres des Verts, disputera sa première CAN à cette occasion. L'année dernière, il avait raté, à cause d'une blessure, la CAN des moins de 23 ans au Maroc.

APS

Cuisine

Petits pains farcis au poisson



Ingrédients :

La pâte

250 g de farine fine
250 g de blé dur
1 c. à café de sucre
Une pincée de sel
1 c. à café de levure de boulanger
L'eau tiède

La farce

2 oignons coupés en lamelles
3 tomates râpées
2 c. à café de concentré de tomate
2 c. à soupe d'huile
Quelques branches de persil haché
100 g de filet de poisson cuit et coupés en dés
Huile pour friture
Sel, poivre

Préparation

Faire chauffer l'huile dans une poêle, faire dorer les oignons, ajouter les tomates râpées et laisser cuire en remuant continuellement, ajouter le persil, poivre et saler.

- Mettre la farine tamisée dans une jatte, creuser le centre pour faire une fontaine, verser la levure et un peu d'eau tiède, commencer le ramassage de la farine, travailler l'ensemble, ajouter au fur et à mesure de l'eau tiède, malaxer fortement avec la paume de la main jusqu'à obtenir une pâte souple et élastique, la couvrir avec un linge et la laisser reposer.

- Etaler la pâte au rouleau à pâtisserie de 5mm d'épaisseur sur une surface légèrement farinée, couper cette pâte en rondelles, en utilisant l'emporte-pièce rond, tracer des disques de 10cm de diamètre.

- Déposer sur chaque disque une cuillerée à soupe de farce, le poisson, badigeonner le bord de disque avec le jaune d'œuf délayé avec l'eau, le couvrir avec un autre disque, appuyer légèrement avec les doigts pour ne pas sortir la farce.

Faire chauffer l'huile de friture dans une poêle et tremper les petits pains farcis, laisser dorer sur les deux faces puis assécher avec du papier absorbant.

Les disposer sur un plat et servir chaud.

C'est une vérité connue de tous : faire du sport est bon pour la santé. Même et surtout quand on prend de l'âge. Mais quelques rhumatismes, un peu d'arthrose, beaucoup de fatigue et un soupçon de flemme s'allient pour décourager toutes vellétés. Et si l'envie vous pernaît de vous y remettre ?

Pourquoi est-ce si important de maintenir une activité physique ?

Au fur et à mesure que les années passent, la masse et la force musculaires déclinent, progressivement. C'est injuste, mais tout le monde est logé à la même enseigne, ou presque (c'est la loi de la nature). Des chercheurs l'ont démontré, la pratique régulière d'une activité physique permet de préserver une partie de ce capital musculaire en perte de vitesse. Avec, en bonus, de quoi se tenir plus droit, avoir moins mal au dos, être moins exposé aux chutes et se protéger du diabète (en faisant

du sport, on brûle plus de calories.

Quels sports peut-on pratiquer ?

Celui qui peut s'adapter à son rythme et à son âge, sans pression de compétitions ni de conditions environnementales particulières, la marche et la natation sont idéales car elles se pratiquent en douceur et ne nécessitent pas d'équipement spécifique. La gymnastique avec un professeur peut également attirer les personnes ayant envie de pratiquer une activité sportive collective.

Certains sports sont-ils à déconseiller ?

Tous ceux qui nécessitent des efforts musculaires intenses et courts ou à risque, comme l'équitation, la plongée par exemple, les sports en équipe qui incitent à repousser ses limites «pour gagner» comme le football, le rugby, le handball, le volleyball, enfin, rayez de votre liste le karaté, la boxe, le marathon, absolument inadaptés à une reprise de l'activité physique. Et fuyez les sports à pratiquer par grand froid ou sous la canicule, qui obligent votre organisme à s'adapter à la température extrême (donc à puiser beaucoup d'énergie) tout en produisant un effort musculaire.

Faut-il pratiquer un sport tous les jours ?

C'est moins la fréquence qui importe que



la régularité. Selon les spécialistes, faire du sport une fois par semaine est amplement suffisant. A condition toutefois de s'y atteler chaque semaine pendant toute l'année. Et si vous reprenez une activité sportive après plusieurs mois ou années d'interruption, il est indispensable de consulter votre médecin au préalable. Un petit bilan évite souvent les gros pépins !

Votre horoscope gastronomique (2° partie)

Balance

Le Balance s'intéresse beaucoup à la cuisine. Cela s'applique surtout quand il s'agit de recevoir et de socialiser. Signe d'air, il dégage beaucoup d'énergie, ce qui en fait un hôte impressionnant. Le Balance est très gourmand. Par conséquent, il doit faire doublement attention à ses choix alimentaires.

Scorpion

Le Scorpion apprécie la bonne cuisine. Très discipliné, il est capable de respecter et maintenir un régime équilibré. Malgré tout, il adore essayer de nouveaux plats. Signe d'eau, le Scorpion raffole des huîtres et des fruits de mer.

Sagittaire

Très aventureux, le Sagittaire ne se préoccupe pas trop de la nourriture. Pour lui, préparer et cuisiner des plats compliqués est une perte de temps. Il préfère des plats qui sont simples. Signe de feu, le Sagittaire adore les aliments cuits au barbecue ou sur un feu de camp.

Capricorne

Le Capricorne adore et apprécie la bonne cuisine. Signe de terre, il attache beaucoup d'importance à la nourriture et lorsqu'il cuisine, il utilise toujours des ingrédients de première qualité. Le Capricorne a un faible pour les mets qui lui rappellent son enfance.

Verseau

Très sociable, le Verseau adore manger avec des amis ou encore, les inviter à venir manger chez lui. Signe d'air, il ne planifie pas ce qu'il va cuisiner ou manger. Au contraire, il préfère expérimenter de nouvelles recettes et goûter à de nouveaux aliments.

Poissons

Le Poissons apprécie les aliments naturels. C'est un cuisinier guidé par l'humeur du moment. Ce pouvoir instinctif explique pourquoi il suit très rarement une recette. Cela dit, ses plats sont toujours très délicieux et savoureux. Signe d'eau, il apprécie particulièrement les fruits de mer.

Plus amusantes qu'autre chose, ces allé-



gations démontrent qu'on peut ajouter un plaisir supplémentaire à celui de bien manger!

Trucs et astuces

Faire mûrir des pommes

Vos pommes ne sont pas encore mûres ou au contraire, elles sont un peu fanées.



Pour les faire mûrir, mettez-les à côté de pommes déjà mûres.

Pour redonner un petit coup de fouet à vos anciennes pommes, faites les trempez quelques instant dans de l'eau bouillante

Peler les pêches

Beaucoup de personnes ne peuvent toucher la peau de la pêche. Alors si à table, vous devez éplucher les



pêches pour toute la famille, il vaut mieux que ce soit facile. Alternez une minute sous l'eau chaude et une minute sous l'eau froide.

Éviter que les bananes épluchées ne noircissent

Que ce soit pour les manger seules ou en salade de fruits, on aimerait bien qu'elles ne noircissent pas une fois épluchées.



Il suffit pour cela de mettre quelques gouttes de citron.

Mieux digérer le concombre

On en a souvent des restes toute la journée. C'est tellement désagréable



que l'on préfère ne plus en manger. Eplucher le concombre, et faites-le tremper dans du lait sucré avant de le manger.

Page animée par Ourida Aït Ali

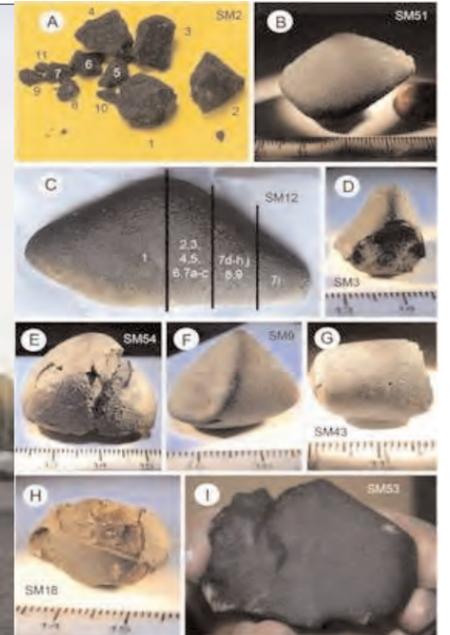
La météorite de Californie éclaire le destin d'un astéroïde primitif

Au printemps dernier, un radar météorologique a suivi la course d'un gros objet de 40 tonnes à travers l'atmosphère, qui a violemment explosé. Ses fragments, qui ne totalisent que 1 kg, ont été retrouvés près de Sutter's Mill, en Californie, et sont actuellement analysés avec soin. La première publication scientifique vient de sortir...

Le 22 avril 2012, en Sierra Nevada (Californie), à 8 h, heure locale, les habitants ont assisté à une énorme explosion dans le ciel : un bolide, entré dans l'atmosphère à 28,6 km/s, venait de se désintégrer. Il s'agissait d'une météorite carbonée. Elle a été récupérée deux jours après sa chute grâce à l'observation de sa fin de parcours par un radar météorologique, alors que la trajectoire du bolide, visible jusqu'à 30 km d'altitude, indiquait un autre point de chute, du fait du vent.

Une équipe internationale, principalement américaine, vient de publier un article dans *Science* présentant les caractéristiques extraordinaires de cette chute. D'un objet de 40 tonnes arrivant de l'extérieur de la ceinture d'astéroïdes (à proximité de Jupiter) à près de 30 km/s, il est resté moins de 1 kg récupéré au sol en une centaine de fragments de 1 à 200 g, près du site historique de la ruée vers l'or en Californie, Sutter's Mill, qui a donné son nom à la météorite.

Les derniers instants de la trajectoire (en orange) suivie par l'astéroïde, devenu la météorite de Sutter's Mill, au-dessus de la Californie. Le contact radar a été perdu à 30 km d'altitude. L'objet a alors violemment explosé, secouant les vitres et les murs alentours, avec une puissance estimée au quart de celle de la bombe d'Hiroshima. Les multiples débris, de petite taille, ont ensuite été fortement déviés par le vent et sont tombés dans les secteurs indiqués en bleu. Les points



rouges montrent les lieux où des fragments ont été retrouvés.

La météorite de Sutter's Mill, entre astéroïde et comète ?

La caractérisation de cet objet révèle un matériel hydraté et oxydé, ayant subi une histoire très complexe à la surface d'un corps parent, peut-être intermédiaire entre astéroïde et comète. Les impacts multiples à la surface de cet objet ont produit un mélange de matériaux en provenance de différents corps parents et ayant subi un chauffage très variable. La lithologie prin-

cipale, poreuse, hydratée et riche en carbonates, a pu être fortement déshydratée par ce chauffage.

L'étude magnétique de la météorite de Sutter's Mill, réalisée au Cerege (CNRS, université Aix-Marseille) à Aix-en-Provence, révèle cette importante hétérogénéité, et un champ magnétique très faible régnant lors de sa formation. Malgré la teneur relativement faible en matière organique, de nombreuses molécules complexes ont été détectées avec la participation de l'ENSCMu (université de Mulhouse). La recherche sur cet

objet ne fait que commencer, en particulier sur l'effet thermique de l'entrée atmosphérique.

BIENTÔT UN RÉSEAU DE DÉTECTION EN FRANCE

Cette étude nous procure un avant-goût des découvertes attendues des trois missions vers des astéroïdes primitifs prévues par les agences spatiales américaine, européenne et japonaise, avec retour d'échantillons dans les années 2020. Elle démontre aussi l'intérêt de moyens nouveaux et proactifs de détection des chutes de météorite.

Microsoft : le brevet du "câlin connecté" déposé !

La technologie du câlin à distance pourrait être intégrée à l'intérieur d'une peluche, par exemple.

On connaissait les messages vocaux ou écrits à distance, l'échange de parfums et même le baiser envoyé à sa moitié à l'autre bout de la planète, avec le Kissenger. Et bien Microsoft compte passer à la vitesse supérieure en déposant le brevet d'une technologie qui va encore plus loin.

"Retour de force haptique en téléprésence". Derrière les rudes termes de la dernière technologie brevetée par Microsoft se cacheraient un dessin beaucoup plus doux, d'après le site de l'édition numérique du journal de *la Tribune*, celui de pouvoir adresser une sensation douce à une personne à distance.

Le retour de force est une technologie connue des gamers, puisqu'elle est utilisée dans les joysticks et les joypads pour ordinateurs et consoles, simulant chocs, tirs,

sortie de route et autres tremblements de terre. Ici, la finalité de la technologie est tout autre. L'haptique étant, par opposition avec la vue et l'ouïe, le toucher de façon physique avec la perception d'un corps dans l'environnement.

On parle donc ici de véritables sensations tactiles, à réaliser, comme le terme l'indique, "en téléprésence", c'est à dire à distance.

Le brevet de Microsoft, par opposition au simple retour de force physique ou aux messages à distance, concerne donc bien une sensation tactile envoyée à distance, comme un serrage de main, un câlin, ou tout autre interaction physique.

Suivant les termes indiqués par le brevet, la technologie fait interagir des "frictions", des "résistances physiques" ou des impulsions électriques. Un brevet simple au spectre large, ne reste plus qu'à l'introduire dans un dispositif.

L'interaction en forme

Ce brevet intervient au moment même où les objets qui communiquent à distance sont en pleine expansion : objets connectés sous forme de jouets ou d'outils pour la maison, pour le sport. Et si les interactions jusqu'ici proposées sont généralement des informations ou des contenus multimédias (vidéos ou photos), d'autres objets ont déjà exploré d'autres domaines comme celui du message visuel à distance, avec les oreilles du lapin Wifi Karotz, ou de la sensation, avec le Kissenger. Ce dispositif, bien qu'il ne soit qu'un prototype pour l'heure, per-



met d'envoyer un baiser à distance avec une précision redoutable.

Le brevet de Microsoft, lui, va donc dans le même sens que le Kissenger, en y ajoutant de multiples sortes d'interactions, faisant du prochain dispositif qu'il intégrera une machine à communiquer de façon tactile. Il pourrait donc prendre la forme d'un "tronc à capteurs", d'un robot ou d'une forme se voulant accueillante ou chaleureuse, comme une peluche.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PAPIER HYGIÉNIQUE

Inventeur : Joseph Cayett * Date : 1857 * Lieu : états-Unis

Le papier hygiénique a été inventé aux Etats-Unis en 1857 par l'Américain Joseph Cayetty. Il mettra un certain temps à entrer dans les mœurs en France où longtemps il sera considéré comme un suprême raffinement.



Maria Sharapova

Une ligne de bonbons
"Sugarpova"

Maria Sharapova est bien plus qu'une championne de tennis, très intéressée par la mode elle est l'une des rares sportives à s'offrir la couverture des plus grands magazines comme Harper's Bazaar. Elle a décidé de mettre sa notoriété à profit pour lancer une ligne de bonbons nommée "Sugarpova".



Barack Obama

fan de George Clooney

Fidèle soutien de Barack Obama, George Clooney est très apprécié à la Maison-Blanche. Barack Obama se montre dithyrambique sur l'acteur américain. "George est un mec facile à vivre, tout comme moi. (...) La vérité, c'est que nous avons fait connaissance autour d'un sujet grave. C'est un formidable porte-parole pour le peuple du Darfour et les habitants du Soudan qui sont brutalisés depuis très longtemps..."



Scarlett Johansson

elle adore Paris !

Scarlett Johansson a été aperçue en quête d'éléments de décoration pour l'appartement qu'elle aurait récemment acquis dans la capitale française, la muse de Woody Allen prend également le temps de flâner dans les rues parisiennes. Elle a ainsi été repérée à la sortie d'un restaurant en compagnie de quelques amis.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h20
Dohr	12h51
Asr	15h24
Maghreb	17h47
Icha	19h12

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1760 | Dimanche 30 décembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FRONTE DE LA CALOTTE GLACIAIRE EN ARCTIQUE

Des conséquences mondiales redoutées



Ce rapport signale que l'étendue de la couverture neigeuse dans l'hémisphère nord a atteint son plus bas niveau, que les glaces de la mer arctique ont atteint leur niveau le plus bas depuis le début des observations par satellite en 1979.

En outre, la fonte de surface sur la calotte glaciaire du Groenland couvrirait environ 97 % de la surface en juillet.

En 2012, "les niveaux les plus bas de l'étendue de la neige au printemps et de l'étendue des glaces de mer depuis le début des observations illustrent une source majeure de dynamique pour un changement continu", selon Martin Jeffries, co-auteur du rapport 2012 et conseiller scientifique sur l'Arctique.

Une évaluation annuelle des conditions climatiques en Arctique a montré une baisse record de la couverture neigeuse qui aura un impact mondial, a prévenu l'Agence américaine des études océaniques et atmosphériques (NOAA).

"L'Arctique peut sembler être un endroit éloigné et étranger pour les populations qui vivent à des latitudes plus basses, mais cette région a une influence sur les conditions environnementales dans le monde entier", soulignent les scientifiques de la NOAA.

Cette partie du monde "est en train de changer de manière à la fois prévisible et imprévisible. Nous devons nous attendre à des surprises", a avancé cette agence en s'appuyant sur l'expertise de plus de 140 collaborateurs de plusieurs pays.

L'Arctique, a-t-elle constaté, "est un endroit du monde extrêmement sensible, et avec le réchauffement que les scientifiques ont observé, nous voyons des résultats avec moins de neige et de glaces de mer, une fonte plus importante de la calotte glaciaire et une végétation qui change".

Le carnet de notes de l'Arctique examine tous les ans, depuis 2006, les conditions de la région la plus au nord du monde, et dont les derniers résultats montrent que 2012 est l'année de tous les records.

concerner la fonte de la calotte glaciaire en Arctique.

Cette fonte contribue à l'élévation du niveau de la mer, une tendance inquiétante pour les pays insulaires de basse terre, les zones côtières et les populations importantes qui vivent dans ces régions dans le monde entier, met en garde cette agence.

En dépit des preuves d'une fonte des neiges accrue et de la diminution de la couverture neigeuse, les scientifiques n'ont pas trouvé que les températures de l'air en Arctique étaient sensiblement plus élevées que celles de la décennie écoulée.

Mais d'autres tendances fournissent des preuves suffisantes que l'Arctique est en train de changer rapidement.

Par ailleurs, plusieurs industries y voient des opportunités économiques accrues avec la profondeur des eaux plus importante en Arctique due au réchauffement. Les voies maritimes, qui étaient auparavant bloquées par la glace, pourraient permettre un transit plus rapide entre le nord du Pacifique et les océans de l'Atlantique nord, observe-t-on.

Un accès maritime plus important et une modération de l'environnement difficile sont également susceptibles de fournir davantage de conditions favorables à l'extraction des ressources, comme le forage pétrolier et l'industrie minière.

RELIZANE, ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 6 blessés dans une collision

Quatre personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu dans la nuit du jeudi à vendredi à Relizane, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules de tourisme circulant à sens inverse sur la RN 90 reliant Relizane à Mostaganem, au niveau du douar Khelaïssia, relevant de la localité de H'madna.

De même source, on indique que deux

victimes sont mortes sur le coup alors que deux autres ont rendu l'âme lors de leur évacuation vers l'hôpital. Elles sont âgées entre 28 et 80 ans. Par ailleurs, quatre blessés, compte tenu de la gravité de leur état, ont été évacués vers le CHU d'Oran et les deux autres ont été pris en charge à Oued-R'hiou, où ils ont subi une intervention chirurgicale, a-t-on ajouté de même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Très Libre

LA FACTURE ALIMENTAIRE A BAISSÉ DE 15% EN 2012



sidou@lemidi-dz.com

INTOXICATION AU PAKISTAN

19 personnes meurent après avoir pris un sirop contre la toux

Dix-neuf personnes sont mortes ces trois derniers jours au Pakistan après avoir bu un sirop "toxique" contre la toux, ont rapporté des sources médicales et des médias locaux.

La chaîne de télévision locale Express a rapporté qu'une trentaine de personnes s'étaient rendues à l'hôpital de Gujranwala dans la province du Penjab (est), après avoir avalé mardi le sirop contre la toux.

Parmi ces personnes touchées, 19 sont mortes et dix autres ont été transportées à l'hôpital Mao, dans la ville de Lahore (est), pour y recevoir des soins d'urgence.

Le mois dernier, au moins 21 personnes étaient décédées après avoir avalé le

même sirop contre la toux à Lahore. Les autorités ont fait savoir alors qu'elles avaient sévi contre les propriétaires de l'usine et les distributeurs du médicament.

Selon les médecins, le médicament était frelaté et a provoqué des dommages graves aux organes internes.

Le commerce des faux médicaments fleurit dans le pays et de nombreuses compagnies pharmaceutiques locales sont impliquées.

Au début du mois de décembre, 120 personnes avaient péri et plus de 400 autres avaient été hospitalisées après avoir consommé des médicaments frelatés à Lahore.

TIZI-OUZOU, VOLS DE VÉHICULES

Démantèlement d'un réseau spécialisé à Fréha

Les forces de police de la sûreté urbaine de Fréha, située à 31 km à l'est de Tizi Ouzou, ont procédé au courant de cette semaine au démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules, indique vendredi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou. L'interpellation des trois individus, impliqués dans le vol de deux véhicules, est le fruit d'investigations menées par les policiers, suite à une plainte déposée par un citoyen victime de ce réseau, auprès de la sûreté urbaine de Fréha, indique-t-on de même source. Les policiers ont d'abord identifié et interpellé

l'auteur dudit vol d'un véhicule à Fréha qui a été récupéré dans la wilaya de Bejaïa. Le mis en cause répond aux initiales de ZC, et demeurant à Sétif. Durant l'enquête, ce dernier a avoué être l'auteur d'un second vol de véhicule, de location, commis à Bejaïa, précise le même communiqué. Cette affaire a également permis l'interpellation des deux autres membres de ce réseau spécialisé dans le vol de véhicules. Il s'agit de S.M et K.G, et la récupération du deuxième véhicule au niveau de la ville d'Alger. Présentés mardi passé au parquet d'Azazga, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour vol de véhicules.

PRIS DANS LES FILETS D'UN ESPADONNIER

Un requin pêché à Tigzirt

Un requin a été pris dans le filet d'un pêcheur dans la nuit de jeudi à vendredi à Tigzirt, à 39 km au nord de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès d'un de ses collègues qui était sur place au moment de la prise.

Selon ce dernier, le squal, un requin

pèlerin, qui fait 5,40 m et pèse environ 1,4 tonne (1.400 kg) a été pris dans le filet d'un pêcheur qui était à bord d'un espadonnier, une grande embarcation de 12,2 mètres. Une fois au port, le requin a été découpé et sa chair exposée à la vente au niveau de la pêcherie de Tigzirt.